

Baromètre bancaire 2024

L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse



Août 2024

Table des matières

Executive Summary	3
1. Environnement politique et économique	9
Développements économiques	9
Stabilité financière	12
Réglementation	13
Accès au marché	14
Finance numérique	15
Fiscalité	17
2. Résultat consolidé	18
2.1 Evolutions en 2023	19
2.2 Relâchement de la pression inflationniste et croissance modérée en Suisse au premier semestre 2024	24
3. Opérations au bilan	26
3.1 Evolutions en 2023	26
3.2 Total des bilans en hausse au premier semestre 2024	36
4. Gestion de fortune	37
4.1 Evolutions en 2023	37
4.2 Hausse marquée des actifs sous gestion au premier semestre 2024	42
5. Emploi dans les banques suisses	43
5.1 Evolutions en 2023	43
5.2 Stabilité de l'emploi bancaire en Suisse après la reprise de Credit Suisse	44
Bibliographie	48

Executive Summary

Partie I: le secteur bancaire suisse

La Suisse s'inscrit dans un environnement dynamique, influencé par les évolutions économiques et géopolitiques mondiales. Les mesures visant à renforcer la stabilité financière et le cadre réglementaire ainsi qu'à promouvoir l'innovation numérique sont essentielles pour préserver à long terme la compétitivité de la place financière suisse.

Hausse de l'emploi dans le secteur bancaire malgré une croissance économique modérée

L'évolution économique de la Suisse en 2023 s'est caractérisée par une croissance modérée. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 1,3 %, en raison d'un ralentissement de la croissance économique mondiale et d'une moindre demande internationale. Le Swiss Banking Outlook 2024 prévoit d'ici la fin de l'année 2024 une croissance toujours modérée du PIB, à 1,2 %. Au premier semestre 2024, en réaction au repli de l'inflation, la Banque nationale suisse (BNS) a ramené son taux directeur à 1,25 % en deux étapes. Le taux de chômage est resté faible, malgré une légère hausse au second semestre 2023. Les effectifs dans le secteur bancaire ont toutefois continué d'augmenter (+1,4 %) en 2023.

Solidité du système financier international et renforcement du dispositif *too big to fail*

Les marchés financiers mondiaux ont été marqués en 2023 par le résultat élevé des opérations d'intérêts, mais aussi par l'effondrement de plusieurs banques américaines et de Credit Suisse. Néanmoins, le système financier international s'est révélé solide. En Suisse, les banques à vocation nationale ont vu leur rentabilité s'accroître grâce à la hausse des taux d'intérêt. Quant à la reprise de Credit Suisse par UBS, elle a eu pour effet immédiat de stabiliser la situation pour Credit Suisse comme pour le système financier en Suisse et à l'étranger. A la suite de cet événement, le Conseil fédéral a analysé la réglementation applicable aux banques d'importance systémique et propose plusieurs mesures destinées à renforcer le dispositif *too big to fail*, dont l'extension de l'approvisionnement en liquidités par la BNS et la mise en place d'un *public liquidity backstop*.

Coordination internationale de la réglementation pour une place suisse plus attrayante

La réglementation bancaire et financière suisse constitue un facteur majeur d'attractivité et de compétitivité pour la place financière. Selon le Swiss Finance Institute (SFI), la Suisse compte parmi les leaders mondiaux sur le terrain réglementaire et elle adapte ses règles en permanence. Le projet de réforme réglementaire Bâle III final a notamment pour objets d'améliorer la sensibilité au risque de la réglementation en matière de fonds propres ainsi que d'introduire un plancher en capital lorsque les banques utilisent des modèles internes. Sa mise en œuvre, annoncée par le Conseil fédéral pour le début de l'année 2025, affaiblira toutefois la compétitivité de la place financière suisse par rapport à d'autres grandes places financières internationales. En effet, les normes de Bâle III final ou des éléments essentiels du dispositif entreront en vigueur ultérieurement sur des marchés concurrents clés comme l'Union européenne (UE), le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Une autre réforme en cours concerne la loi sur la transparence des personnes morales (LTPM), qui vise à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent. Dans le cadre d'une

stratégie à long terme de mise en œuvre des directives internationales, les banques suisses appliquent strictement les sanctions infligées par des instances suisses, internationales et supranationales.

Amélioration de l'accès au marché grâce à des accords internationaux

Le Conseil fédéral a approuvé le mandat de négociation concernant le développement des relations bilatérales avec l'UE et signé un accord sur les services financiers avec le Royaume-Uni. Ces initiatives entendent améliorer l'accès au marché intérieur de l'UE et au marché britannique tout en rendant la place financière suisse plus compétitive. Les activités récentes visant à renforcer les relations entre la Chine et la Suisse, dont le deuxième dialogue financier sino-suisse au niveau ministériel qui a eu lieu en avril 2024 à Beijing, soulignent combien une présence internationale et l'accès aux marchés sont importants pour la Suisse.

Rôle moteur des services financiers numériques en matière d'innovation

Dans le domaine des services financiers numériques, des projets comme le franc suisse numérique ou la finance ouverte (open finance) rendent possibles des modèles d'affaires innovants. L'introduction d'un jeton de monnaie scripturale reposant sur une blockchain faciliterait le négoce d'actifs numériques et le règlement des opérations sur actifs numériques ainsi que le trafic des paiements. Depuis août 2024, les principales banques de détail sont tenues de traiter les paiements instantanés, c'est-à-dire en temps réel. En parallèle, on cherche à mettre en place un système d'identification électronique (e-ID) pour renforcer la sécurité et la confiance en ce qui concerne les transactions numériques.

Attrait du cadre fiscal préservé

Pour être compétitive, la place financière suisse a besoin d'un cadre fiscal attrayant. L'imposition minimale de l'OCDE, applicable aux groupes d'entreprises opérant à l'échelon international, est en vigueur en Suisse depuis janvier 2024. Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies (ONU) travaille à une redistribution des recettes fiscales mondiales, ce qui pourrait influencer sur la capacité d'action de la Suisse en matière fiscale. L'introduction du Cadre de déclaration des crypto-actifs (CDC) en janvier 2026 vise à améliorer la transparence fiscale dans le domaine des actifs numériques. Compte tenu de ces évolutions, la Suisse est confrontée au défi de trouver un juste équilibre entre respect des normes fiscales internationales d'une part et préservation de la compétitivité de sa place financière d'autre part.

Partie II: évolution consolidée des banques

2023 a été une année globalement positive pour les banques en Suisse. Le résultat consolidé de ces dernières s'est inscrit en hausse de 2,9 % pour s'établir à CHF 72,3 milliards, avec de fortes progressions notamment au sein des banques cantonales et des banques boursières. Le bénéfice annuel sur l'ensemble du secteur a atteint le niveau historique de CHF 25,9 milliards. Dans l'ensemble toutefois, les chiffres afférents aux résultats ont été fortement impactés par des effets non récurrents liés à la reprise de Credit Suisse par UBS.

Résultat consolidé des opérations d'intérêts freiné par des effets non récurrents au sein des grandes banques

Si les banques à vocation nationale, en particulier, ont dégagé de très bons résultats en matière d'opérations d'intérêts, les grandes banques ont accusé un fort recul. Certes, les produits d'intérêts sur l'ensemble du secteur ont enregistré une hausse spectaculaire de 86,3 %, soit CHF 40,2 milliards. Mais cela n'a pas empêché le résultat des opérations d'intérêts de baisser de CHF 172,4 millions, en raison des charges d'intérêts élevées liées à la chute de Credit Suisse. Le résultat des opérations de négoce s'est inscrit en forte hausse (+21,3 %) par rapport à l'année précédente, en raison de la volatilité boursière observée en 2023. En revanche, la tendance baissière s'est poursuivie en ce qui concerne le résultat des opérations de commissions et prestations de services, avec un repli de 6,7 % imputable principalement au recul des produits des commissions issues des opérations sur titres et opérations de placement. Les actifs sous gestion ont augmenté de 6,9 % en 2023, à CHF 8 391,7 milliards – dont CHF 3 794,4 milliards provenant de la clientèle domiciliée à l'étranger et CHF 4 597,3 milliards de la clientèle domiciliée en Suisse.

Au total, ces évolutions conjuguées ont abouti à un résultat consolidé en hausse de 2,9 %. Le bénéfice annuel généré par l'activité des banques a atteint CHF 25,9 milliards grâce à des produits exceptionnels liés à la reprise de Credit Suisse par UBS. S'il s'agit là d'un pic historique, il résulte pour l'essentiel du goodwill négatif d'UBS dans le cadre de la reprise de Credit Suisse. Les banques ont versé CHF 3,2 milliards d'impôts aux caisses de l'État, ce qui correspond à une augmentation de 52,2 % par rapport à l'année précédente.

Stabilisation des liquidités, recul de la plupart des autres postes de l'actif

En 2023, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a baissé de 4,9 % pour s'établir à CHF 3 177,0 milliards. Les premières concernées par cette baisse ont été les grandes banques. Du côté des actifs, les créances hypothécaires ont légèrement progressé et sont restées le principal poste de l'actif, à 37,8 %. Après une forte décreue en 2022, les liquidités se sont stabilisées en 2023 et ont enregistré une hausse de 2,4 %. Cette stabilisation, tout comme la moindre baisse des comptes de virement détenus par les banques auprès de la BNS, résulte du relèvement du taux directeur et de la hausse corrélative des coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités. Dans le même temps, les créances sur la clientèle étrangère et les créances sur les banques se sont inscrites en net recul.

Croissance persistante des dépôts à terme du côté des passifs

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont diminué en 2023, en raison principalement de la baisse des dépôts à vue (-23,8 %). Une partie des fonds concernés a fait l'objet d'arbitrages en faveur des dépôts à terme (+50,2 %), car le tournant en matière de taux d'intérêt a incité la clientèle à privilégier de plus en plus les placements longs. Mais cette baisse est aussi due en partie aux inquiétudes concernant Credit Suisse et sa reprise par UBS. Quant au recul de CHF 22,4 milliards des engagements envers les banques, il s'explique principalement par des baisses à l'étranger. Les évolutions des postes du passif reflètent les adaptations des banques au nouveau contexte de taux ainsi que les préférences de la clientèle en résultant.

Effectifs toujours en hausse dans les banques en Suisse

La situation de l'emploi au sein des banques suisses est restée stable en 2023, avec une légère augmentation des effectifs. Fin 2023, les banques employaient en Suisse 93 299 personnes (en équivalents plein temps), soit 1 280 de plus que fin 2022. Le taux de chômage dans le secteur financier est resté stable, à 2,3%, ce qui correspond à la moyenne nationale. Malgré les défis liés à la reprise de Credit Suisse par UBS, le secteur bancaire suisse s'est montré toujours solide sur le front de l'emploi.

Au premier semestre 2024, selon une enquête de l'Association suisse des banquiers (ASB), la stabilité était toujours de mise en ce qui concerne l'emploi bancaire en Suisse. Si le total des effectifs a reculé de 1,3 %, c'est presque exclusivement en raison de l'évolution négative de l'emploi bancaire à l'étranger. Selon le SECO, le taux de chômage dans le secteur financier s'est inscrit en hausse par rapport à fin 2023, à 2,6 %. Les banques interrogées se disent modérément optimistes quant à l'évolution de l'emploi au second semestre 2024. UBS n'a pas été prise en compte dans les prévisions. Alors que 7,6 % des banques interrogées s'attendent à une baisse de l'emploi, 36,2 % d'entre elles s'attendent à une hausse et plus de la moitié (56,2 %) à une évolution constante. Le nombre des banques confrontées à des difficultés de recrutement en raison de la pénurie de main d'œuvre reste constant à un niveau élevé. Toujours selon l'enquête réalisée par l'ASB, ce sont surtout les domaines Retail Banking, Wealth Management et Logistique qui ont les meilleures perspectives de croissance au second semestre 2024.

Graphique 1

Structure du secteur bancaire suisse, fin 2023

Groupes de banques	2022	2023	Nouveaux établissements	Reclassifications	Disparitions d'établissements
Banques cantonales	24	24	0	0	0
Grandes banques	4	4	0	0	0
Banques régionales et caisses d'épargne	59	58	0	-1	0
Banques Raiffeisen	1	1	0	0	0
Banques étrangères	86	89	1	2	0
Banquiers privés	5	5	0	0	0
Banques boursières	38	40	0	2	0
Autres banques	18	15	0	-3	0
Total	235	236	1	0	0

Tableau: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

Croissance modérée et stabilisation au premier semestre 2024

L'évolution économique est restée modérément positive au premier semestre 2024. Le Swiss Banking Outlook 2024 table sur une croissance du PIB de 1,2 % pour l'année 2024. L'inflation est restée stable à un niveau modéré au premier semestre et la BNS, avant d'autres grandes banques centrales, a ramené son taux directeur à 1,25 %. Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 2,9 % à CHF 3 380,8 milliards. Les créances sur les banques et les portefeuilles de titres ont augmenté, tandis que les liquidités et les placements financiers ont légèrement diminué. Si les engagements résultant des dépôts de la clientèle et les engagements envers les banques ont progressé, les emprunts ont régressé. Les actifs sous gestion ont augmenté de 8,0 % pour s'établir à CHF 9 069 milliards, franchissant ainsi pour la première fois la barre des CHF 9 000 milliards. Cette progression a été favorisée par l'évolution positive des marchés d'actions, qui s'est traduite par une forte augmentation des portefeuilles de titres (+7,7 %). Les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue se sont inscrits en hausse de 9,5 %, ce qui montre la confiance qu'inspire la place bancaire suisse. Selon la BNS, ce poste reflète également des effets de retraitement dus à la nouvelle structure des bilans après la reprise de Credit Suisse.

Graphique 2

Chiffres clés du secteur bancaire

	2022	2023	Variation
Nombre d'établissements	235	236	1
Effectifs (en équivalents plein temps, en Suisse)	92 019	93 299	1,4%
<i>en milliards de CHF</i>			
Résultat consolidé	70,3	72,3	2,9%
Résultat des opérations d'intérêts	24,5	24,3	-0,7%
Résultat des opérations de commissions et prestations de services	23,3	21,8	-6,7%
Résultat des opérations de négoce	9	10,9	21,4%
Autres résultats ordinaires	13,4	15,3	13,8%
Bénéfice brut généré par l'activité	26,8	27,2	1,5%
Impôts sur le revenu et le bénéfice	2,1	3,2	52,1%
Résultat sur la période (bénéfice annuel, perte annuelle)	6,5	25,9	298,5%
Bénéfices annuels	8,4	30,4	261,9%
Pertes annuelles	1,9	4,5	136,8%
Total des bilans	3 339,7	3 177	-4,9%
Encours de crédit	1 337,1	1 362	1,9%
Actifs sous gestion en Suisse	7 846,8	8 391,7	6,9%
Actifs sous gestion transfrontalière pour le compte de client.e.s privé.e.s	2 104,2	2 205,7	4,8%

Nota: les actifs en monnaies étrangères ont été convertis en francs suisses aux taux de change applicables en fin d'année 2023.

Tableau: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse, Boston Consulting Group

La date limite de rédaction du Baromètre bancaire 2023 était le 16 août 2023.

1. Environnement politique et économique

Développements économiques

L'évolution économique de la Suisse en 2023 s'est caractérisée par une croissance modérée. Les taux d'inflation se sont stabilisés, le taux de chômage est resté bas. L'évolution conjoncturelle mondiale devrait s'améliorer en 2024.

L'évolution économique en 2023 s'est caractérisée par une croissance modérée. Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a progressé de 1,3 % sur l'année, soit une augmentation inférieure à la moyenne. Un ralentissement de la croissance économique mondiale et une moindre demande internationale ont marqué l'environnement économique de leur empreinte, de même qu'un resserrement de la politique monétaire suite à la persistance de taux d'inflation élevés. Pour l'industrie suisse, 2023 a été une année difficile. C'est le secteur des services qui a fourni la plus forte contribution à la croissance. Le taux de chômage a certes augmenté au second semestre 2023, mais il reste en dessous du niveau relativement faible observé avant la pandémie de COVID-19. L'évolution économique au premier trimestre 2024 s'inscrit dans la droite ligne de 2023, la performance du secteur industriel et celle du secteur des services restant sur des voies divergentes. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) anticipe pour 2024 une croissance du PIB suisse toujours inférieure à la moyenne, à 1,1 %. Il table sur un recul de l'activité d'investissement et sur une relative stabilité de la consommation.

En revanche, les perspectives conjoncturelles mondiales ont repris des couleurs par rapport à 2023, même si elles subissent des influences contradictoires. D'un côté, les conflits en Ukraine et au Proche-Orient continuent de faire peser d'importants risques géopolitiques sur l'évolution conjoncturelle. Mais de l'autre, un éventuel assouplissement de la politique monétaire à l'étranger pourrait avoir des effets positifs sur la demande de biens suisses.¹

La hausse des prix à la consommation (2,8 % en moyenne) ayant dépassé pour la première fois depuis 2008 le plafond fixé par la BNS, cette dernière a amorcé le tournant en matière de taux d'intérêt en juin 2022. Par relèvements successifs, elle a porté son taux directeur à 1,75 % en juin 2023. Dans le courant de l'année 2023, l'inflation n'a cessé de baisser pour s'établir à 1,2 % en janvier 2024. Ce recul résulte principalement du ralentissement de la hausse des prix de l'énergie et des produits industriels. On observe également un recul du renchérissement en ce qui concerne les produits alimentaires.² Dès lors, en mars 2024, la **BNS** a été la première grande banque centrale à abaisser son taux directeur de 0,25 point de pourcentage pour le ramener à 1,5 %. Il en est résulté une dépréciation temporaire du franc suisse par rapport au dollar et à l'euro, ce qui bénéficie au secteur exportateur suisse. En raison du relâchement de la pression inflationniste, la BNS a continué d'assouplir sa politique monétaire en abaissant une nouvelle fois son taux directeur de 0,25 % en juin 2024, à 1,25 %.

Poussées par la persistance d'une forte inflation en 2022, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et d'autres banques centrales ont elles aussi relevé leurs taux directeurs en plusieurs étapes à partir du deuxième trimestre 2022. Depuis la fin juillet 2023, la marge de fluctuation du taux directeur de la Fed reste inchangée et se situe entre 5,25 et 5,5 %. La Fed a en outre commencé dès

¹ SECO (2024). Tendances conjoncturelles [printemps](#) et [été 2024](#).

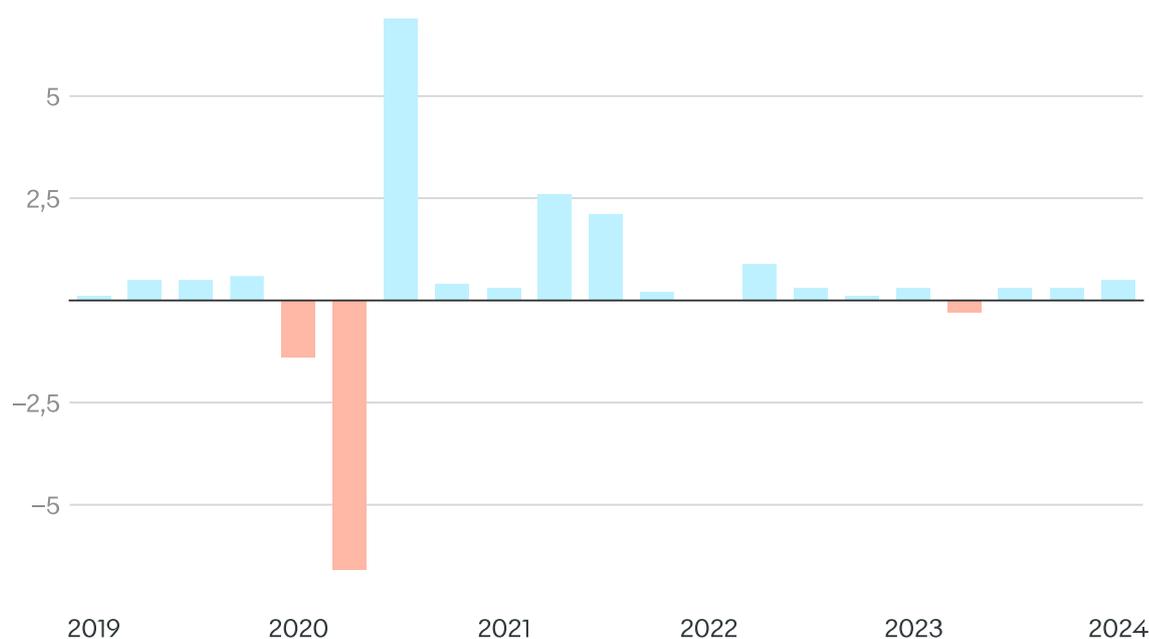
² SECO (2023/24). Tendances conjoncturelles [hiver 2023/2024](#) et [été 2024](#).

juin 2022 à réduire son portefeuille d'emprunts.³ Quant à la [BCE](#), elle a progressivement relevé son taux directeur pour le porter à 4,5 % en septembre 2023. Afin de réduire la masse monétaire, elle a entrepris en outre de réduire son portefeuille constitué dans le cadre de l'Asset Purchase Programme (APP). Depuis août 2023, les montants des rachats ne sont plus réinvestis. A partir du second semestre 2024, la [BCE](#) prévoit également de réduire de 7,5 milliards d'euros par mois en moyenne le portefeuille issu du Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP). En juin 2024, comme la BNS avant elle, elle a amorcé le tournant en matière de taux d'intérêt et abaissé son taux directeur de 0,25 point de pourcentage pour le ramener à 4,25 %. Elle justifie cette mesure par le recul de l'inflation, même si cette dernière reste au-dessus de l'objectif de 2 %. La [Fed](#) pour sa part s'en tient pour le moment à sa politique monétaire restrictive.

Graphique 3

Produit intérieur brut, réel, corrigé des variations saisonnières

Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %



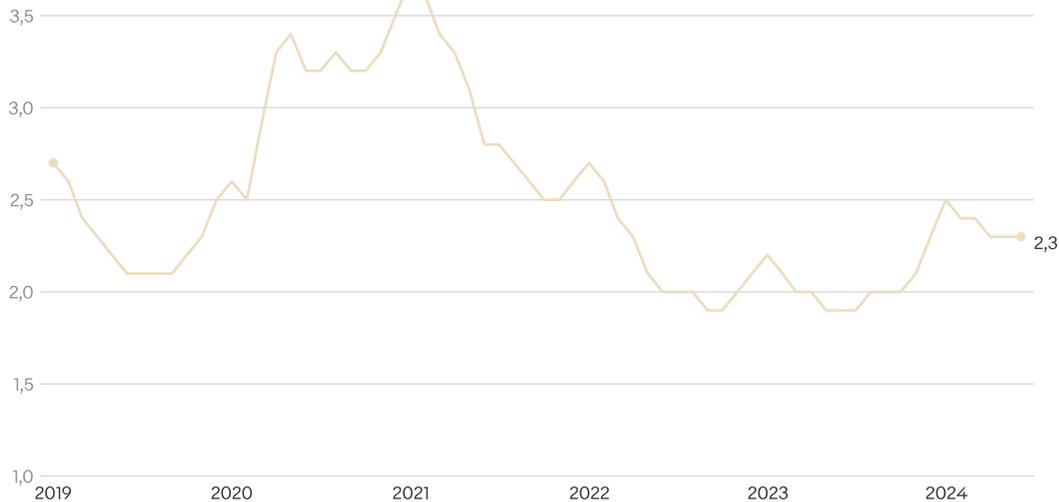
Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Secrétariat d'Etat à l'économie

³ Fed (2022/23). FOMC statement and implementation note du [15 juin 2022](#) et du [26 juillet 2023](#).

Graphique 4

Taux de chômage, non corrigé des variations saisonnières

En %

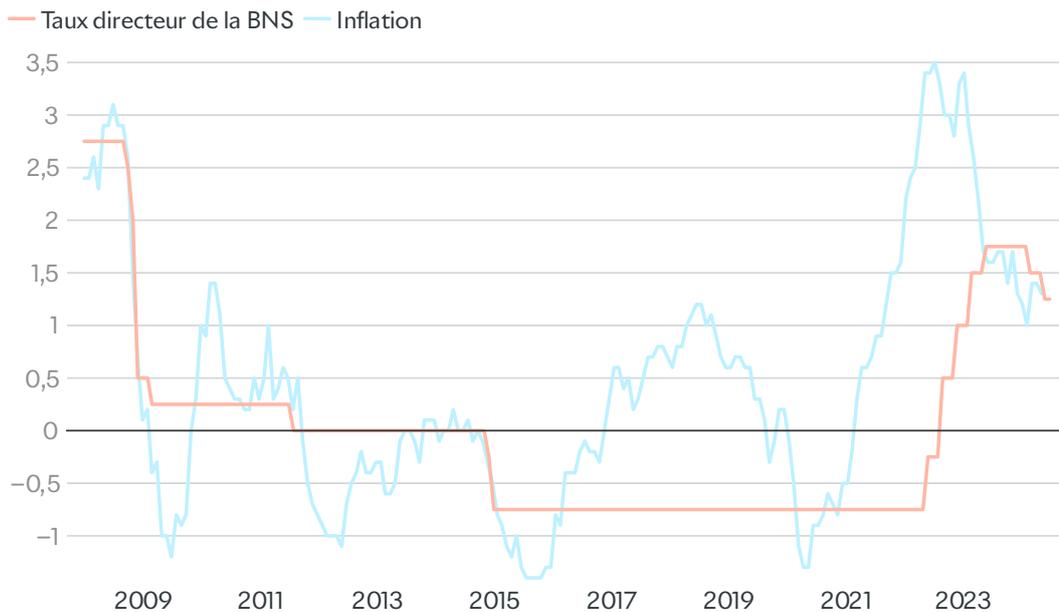


Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Secrétariat d'Etat à l'économie

Graphique 5

Taux directeur de la BNS et inflation

En %

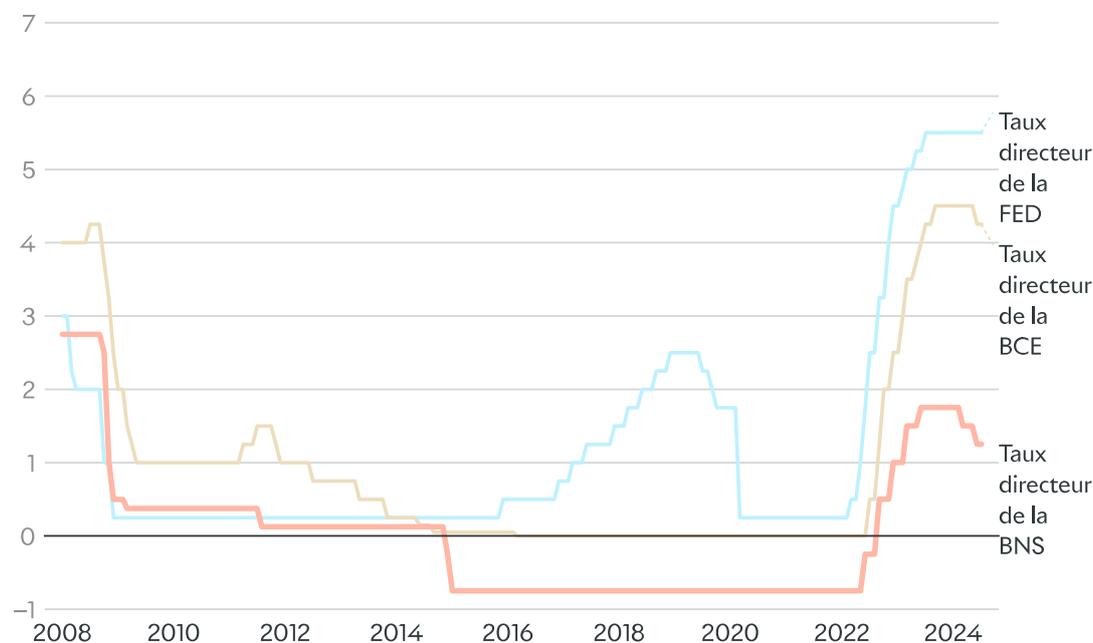


Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse, Office fédéral de la statistique

Graphique 6

Taux directeur, 2008–2024

En %



Nota: du 3 janvier 2000 au 13 juin 2019, la BNS assignait une marge de fluctuation au Libor à trois mois pour le franc. Le taux directeur de la BNS est appliqué à partir du 13 juin 2019.

Graphique: Association suisse des banquiers · Sources: Banque centrale européenne (2024), Federal Reserve (2024), Banque nationale suisse (2024)

Stabilité financière

L'évolution du secteur bancaire à l'échelon mondial a été marquée par le résultat élevé des opérations d'intérêts, mais aussi par l'effondrement de plusieurs banques américaines et de Credit Suisse. Globalement, le système financier international s'est toutefois montré robuste et les risques à court terme se sont atténués.

L'abandon par les banques centrales de la politique de taux qu'elles suivaient depuis des années a eu pour effet, d'une part, de creuser les marges d'intérêts et donc de booster le résultat des opérations d'intérêts. Mais d'autre part, ce tournant a mis certaines banques en grande difficulté. Aux Etats-Unis, il a entraîné des réévaluations qui ont contribué à la faillite de plusieurs établissements en 2023.

Globalement cependant, le système financier international s'est montré robuste face au tournant en matière de taux d'intérêt, et les risques à court terme se sont atténués. La baisse substantielle des prix de l'immobilier commercial pourrait avoir à court terme un impact négatif sur l'activité hypothécaire de

• Swiss Banking

certaines banques. Quant aux tensions géopolitiques persistantes et aux menaces de cyberattaques, elles continuent de faire peser un risque sur la stabilité des marchés financiers mondiaux.⁴

En Suisse, diverses évolutions ont conduit à la reprise de Credit Suisse par UBS en mars 2023. Cette reprise, ainsi que les autres mesures décidées par les autorités, ont permis de stabiliser immédiatement la situation au sein de Credit Suisse comme du système financier. L'approche concertée s'est révélée pertinente et efficace pour renforcer la confiance dans les établissements financiers.

Dans le sillage de la reprise de Credit Suisse par UBS, le Conseil fédéral a procédé à une évaluation approfondie de la réglementation applicable aux banques d'importance systémique, dont les résultats ont été publiés dans un rapport sur la stabilité des banques en avril 2024. Ce [rapport](#) montre que bon nombre des dispositions prises pour accroître la stabilité financière ont fait leurs preuves. Mais il n'en propose pas moins une petite trentaine de mesures visant à optimiser le dispositif *too big to fail* (TBTF). Afin d'éviter l'éparpillement et de prévenir le risque d'une déferlante réglementaire, il est essentiel que le Conseil fédéral priorise ces mesures par ordre d'efficacité et précise leur champ d'application. L'extension de l'approvisionnement en liquidités par la BNS, la mise en place du *public liquidity backstop* pour les banques d'importance systémique ainsi que des ajustements ciblés en matière de rémunérations et de responsabilités devraient être au cœur de la réforme.

Réglementation

La réglementation bancaire et celle des marchés financiers constituent un facteur majeur d'attractivité et de compétitivité pour la place financière suisse, qui compte parmi les leaders mondiaux sur le terrain réglementaire.

S'agissant de la réglementation en matière de fonds propres, l'entrée en vigueur de Bâle III final en Suisse est prévue pour début 2025. Elle marquera l'aboutissement d'un projet réglementaire essentiel pour le secteur bancaire. Les principaux axes de ce train de réformes sont l'amélioration de la sensibilité au risque de la réglementation en matière de fonds propres ainsi que l'introduction d'un plancher en capital lorsque les banques utilisent des modèles internes. Globalement, la Suisse a ainsi fait prévaloir une mise en œuvre efficace, pragmatique et proportionnée. Selon le [SFI](#), la Suisse compte parmi les leaders mondiaux sur le terrain réglementaire et elle adapte ses règles en permanence. La mise en œuvre de Bâle III final, annoncée par le Conseil fédéral pour le début de l'année 2025, affaiblira toutefois la compétitivité de la place financière suisse par rapport à d'autres grandes places financières internationales. En effet, les normes finales de Bâle III ou des éléments essentiels du dispositif entreront en vigueur ultérieurement sur des marchés concurrents clés comme l'UE, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

A l'occasion de la mise en œuvre de Bâle III final en Suisse, l'ASB a adapté ses [directives en matière de financement hypothécaire](#). Les prescriptions plus dures concernant les fonds propres et l'amortissement pour les immeubles de rendement, introduites en 2019, ont été supprimées, puisque les pondérations-risque pour les financements d'immeubles résidentiels de rendement augmenteront sensiblement dans le cadre de Bâle III final. En outre, les [directives](#) (i) intègrent désormais les maîtres d'ouvrage d'utilité publique, (ii) spécifient l'exigence d'une «évaluation indépendante» formulée dans Bâle III final et (iii) prévoient une obligation de plausibiliser la solvabilité et la capacité financière. Reconnues comme standard

⁴ FMI (2024). Rapport sur la stabilité financière dans le monde.

• Swiss Banking

prudentiel minimal par la FINMA, elles entreront en vigueur en même temps que l'ordonnance révisée sur les fonds propres du Conseil fédéral et que l'ordonnance correspondante de la FINMA.

La loi sur la transparence des personnes morales (LTPM) vise à renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent, conformément aux normes internationales. Parmi les principaux éléments du [message du Conseil fédéral](#) publié en mai 2024 figure l'introduction d'un registre électronique qui répertoriera les ayants droit économiques des personnes morales. En outre, certaines activités liées en particulier à la structuration et à la création de personnes morales relèveront dorénavant de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA), et les personnes qui exercent ces activités devront respecter les obligations de diligence introduites pour les conseillères et les conseillers.

Les banques suisses respectent strictement les [sanctions](#) infligées par des instances suisses, internationales et supranationales. L'application de ces sanctions s'avère parfois très complexe. La Suisse (et sa place financière) veut une politique efficace et conforme aux principes de l'Etat de droit en matière de sanctions. Elle suit dans ce domaine une stratégie à long terme et aussi coordonnée que possible pour mettre en œuvre les directives internationales et elle fait entendre sa voix dans le débat international.

La FINMA a entrepris de formaliser dans une nouvelle circulaire les exigences à respecter par les banques et les entreprises d'assurance en matière de gestion des risques financiers liés à la nature. Pour les banques, il s'agit en particulier des risques de crédit accrus résultant du changement climatique ou d'autres phénomènes naturels. Une audition a eu lieu au printemps 2024 à propos de cette nouvelle circulaire. La branche a plaidé pour que cette dernière se fonde davantage sur des principes (critère de la matérialité) ainsi que pour une meilleure harmonisation avec les normes internationales et une plus grande proportionnalité. Cette circulaire devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025 (avec des délais transitoires).

Accès au marché

En adoptant le mandat de négociation, le Conseil fédéral a franchi un pas important vers le développement des relations bilatérales avec l'UE. En parallèle, l'accord sur les services financiers entre la Suisse et le Royaume-Uni a été signé.

Depuis qu'il a décidé, en mai 2021, de ne pas signer l'accord institutionnel entre la Suisse et l'UE, le Conseil fédéral a réaffirmé à plusieurs reprises son intention de poursuivre la voie bilatérale. Dans le cadre d'un nouveau paquet de négociation avec l'UE, il souhaite ancrer des éléments institutionnels dans les différents accords sur le marché intérieur (approche verticale) et exclut de régler intégralement les questions institutionnelles dans un accord-cadre (approche horizontale). Des entretiens exploratoires ont été menés sur cette base avec l'UE, et le [mandat de négociation](#) a été adopté en mars 2024, après consultation du Parlement ainsi que des partenaires économiques et sociaux.

Toutefois, la réglementation des marchés financiers ne fait pas partie des négociations entre la Suisse et l'UE sur les questions institutionnelles. Aussi le Conseil fédéral entend-il reprendre sans tarder le dialogue réglementaire avec l'UE en matière financière, afin d'aborder des sujets comme la gestion de fortune transfrontalière, et notamment l'approche spécifique aux établissements, ou encore les décisions attendues de l'UE quant à l'équivalence de la réglementation suisse. Pour la place financière suisse, il est indispensable de bénéficier d'un meilleur accès au marché intérieur de l'UE, car cela contribuera à maintenir les

• Swiss Banking

emplois et la création de valeur en Suisse. L'ASB salue l'adoption du mandat de négociation ainsi que la reprise du dialogue sur la réglementation des marchés financiers.

Après d'intenses négociations, la Suisse et le Royaume-Uni ont signé un accord global sur les services financiers en décembre 2023. Cet accord repose sur le principe – jugé pertinent par la branche – de reconnaissance mutuelle (*mutual recognition*) en ce qui concerne la réglementation des marchés financiers et le cadre prudentiel. Il crée un socle en vue de l'ouverture des marchés dans les domaines des services bancaires et d'investissement, de l'Asset Management, des assurances et de la Bourse. Le Royaume-Uni est un des principaux débouchés des établissements financiers suisses en matière de gestion de fortune transfrontalière. L'accord renforce la sécurité juridique pour les banques en Suisse et permet de répondre encore mieux aux besoins de la clientèle privée fortunée dans le cadre d'activités bancaires transfrontalières.

Le deuxième dialogue financier sino-suisse au niveau ministériel a eu lieu en avril 2024 à Beijing. Cette rencontre a réuni, côté chinois, le gouverneur de la Banque populaire de Chine ainsi que des représentants des autorités réglementaires chinoises et, côté suisse, la Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales accompagnée de représentants de la BNS et de la FINMA. Les secteurs privés des deux pays y ont également participé. Pour le marché financier suisse, une présence accrue sur la scène internationale est très importante. Elle lui facilite l'accès aux régions stratégiques ainsi qu'aux marchés d'avenir et de croissance. Le dialogue financier permet de discuter de vive voix des questions d'accès au marché et d'harmonisation réglementaire, mais aussi d'envisager des coopérations renforcées en matière financière.

Finance numérique

Les infrastructures numériques basées sur la technologie, comme un franc suisse numérique ou la finance ouverte (*open finance*), rendent possibles de nouveaux modèles d'affaires visant à préserver durablement la capacité d'innovation et la compétitivité du secteur financier suisse. En parallèle, il est plus que jamais important de renforcer la capacité de défense contre les cyberattaques.

Sous l'égide de l'ASB, un groupe de banques a lancé le projet d'introduire un franc suisse numérique sur la base de dépôts tokenisés, afin d'établir le fondement requis pour proposer des services financiers innovants en Suisse. Ce jeton de monnaie scripturale reposant sur une blockchain simplifierait ou, le cas échéant, rendrait dorénavant possibles le négoce d'actifs numériques et le règlement des opérations sur actifs numériques, le trafic des paiements au sein de l'«économie 4.0» ainsi que les applications *peer-to-peer* dans un écosystème financier en CHF. L'émission par des banques réglementées d'un franc suisse numérique ayant le caractère de bien public serait à la fois une étape décisive vers l'avenir des activités bancaires en Suisse et une contribution importante à la compétitivité et à la capacité d'innovation futures de notre pays.

En ce qui concerne les paiements instantanés (*instant payments*), les banques d'une certaine taille seront tenues de les proposer à partir d'août 2024, suivies de toutes les autres banques à partir de novembre 2026. Ils consistent à effectuer des paiements en temps réel via le système Swiss Interbank Clearing (SIC), ce qui réduit en particulier le risque de contrepartie. Toutefois, la brièveté des délais de règlement représente un défi pour les établissements, en particulier sous l'angle du respect des prescriptions légales (p. ex.

• Swiss Banking

vérification du / de la destinataire et contrôle au regard des listes de sanctions), mais aussi au niveau opérationnel puisque les paiements instantanés sont disponibles en permanence, y compris le week-end.

L'introduction d'une e-ID favorise le développement des prestations de services numériques en assurant la sécurité et la confiance dans les relations d'affaires sur Internet, mais aussi en permettant une efficacité accrue et une meilleure protection contre les usurpations d'identité lors du processus de paiement. La [proposition du Conseil fédéral](#) publiée en novembre 2023 prévoit une e-ID émise par la Confédération. Celle-ci entend offrir la meilleure protection possible des données personnelles grâce à des concepts comme l'identité souveraine (*self-sovereign identity*, SSI), la protection des données dès la conception (*privacy by design*), la minimisation des données ou encore le stockage décentralisé de ces dernières. Pour la population comme pour les entreprises, l'utilisation de l'e-ID sera gratuite et facultative, mais les autorités suisses seront tenues d'accepter l'e-ID comme preuve d'identité valable. La concrétisation du projet devrait intervenir au plus tôt en 2026.

Les avancées spectaculaires en matière d'intelligence artificielle (IA) générative ont entraîné de profondes et rapides transformations dans certains domaines, notamment la génération de textes et d'images. Si les applications d'IA sont très utiles, les risques qu'elles comportent et la nécessité de réglementer font l'objet d'intenses discussions. Dans son [Monitoring des risques 2023](#), la FINMA note que l'utilisation de l'IA sur le marché financier suisse recèle des défis particuliers dans quatre domaines, à savoir la gouvernance, la robustesse, l'explicabilité et l'égalité de traitement. Elle prévoit d'examiner l'utilisation de l'intelligence artificielle par les assujettis.

La cyberrésilience de la place financière suisse est un préalable indispensable à l'utilisation de technologies innovantes. Les cyberattaques contre des banques constituent un risque pour la stabilité financière et peuvent peser sur l'évolution économique globale. Parmi les facteurs de risque figure en particulier l'externalisation de prestations de services. Plus de la moitié des [cyberattaques signalées à la FINMA](#) en 2022 et 2023 concernaient des prestations de services externalisées. Il est important que les institutions qui externalisent imposent des exigences claires à leurs prestataires en matière de cybersécurité et en contrôlent régulièrement le respect.

Une ordonnance sur la cybersécurité est actuellement en consultation. Elle contient d'une part les dispositions d'exécution de la loi révisée sur la sécurité de l'information (LSI) en ce qui concerne l'obligation de signaler les cyberattaques contre les infrastructures critiques. D'autre part, elle règle les aspects organisationnels liés à la cybersécurité. Elle devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025, en même temps que la LSI révisée.

Afin de renforcer la cyberrésilience du secteur financier tout en encourageant la coopération entre les établissements financiers et les autorités, une cinquantaine de partenaires ont constitué en avril 2022 l'association [Swiss Financial Sector Cybersecurity Centre](#) (Swiss FS-CSC). En novembre 2023, un premier cyberexercice opérationnel organisé par le Swiss FS-CSC a réuni une centaine de spécialistes de la cybersécurité issus de banques, d'entreprises d'assurance et des autorités. S'en est suivi en mai 2024 un cyberexercice stratégique, où il s'agissait de gérer la défaillance d'un prestataire tiers important ainsi que ses conséquences pour un ou plusieurs établissements financiers suisses.

L'initiative pour le multibanking, lancée au printemps 2023 via l'ASB, illustre, elle aussi, la capacité d'innovation des banques suisses basée sur la technologie. Son objectif est de faire en sorte que les clientes et les clients des banques disposent d'un accès unique pour consulter et gérer les soldes de plusieurs comptes. La mise en œuvre est en cours au sein des établissements, l'ASB aide ces derniers à clarifier les

• Swiss Banking

questions juridiques en suspens. Dans l'intervalle, le Conseil fédéral s'est exprimé favorablement sur cette question. Il considère que l'initiative pour le multibanking témoigne sans équivoque de l'engagement du secteur bancaire en faveur de la finance ouverte. Il n'y a donc pas lieu que les pouvoirs publics prennent des mesures en la matière. Le Conseil fédéral suivra cependant avec intérêt la mise en œuvre de ce projet.

Fiscalité

Une fiscalité attrayante et des règles internationalement acceptées en matière de compliance sont des atouts essentiels pour le secteur financier suisse. Outre l'imposition de l'activité des banques elles-mêmes, les règles fiscales applicables à la clientèle focalisent actuellement l'attention.

Dans le domaine de l'impôt sur le bénéfice, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré de nouvelles règles pour les groupes d'entreprises opérant à l'échelon international. Dans une première étape, ces derniers seront assujettis dans le monde entier à un impôt minimal sur le bénéfice de 15 %. En Suisse, la composante nationale de l'imposition minimale de l'OCDE est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. En revanche, sur les quelque 140 pays qui se sont engagés à mettre en œuvre ce dispositif fiscal, près des trois quarts ont annoncé qu'ils ne le feraient qu'après 2024. L'ASB aurait apprécié que, pour fixer la date d'entrée en vigueur sur son territoire, la Suisse tienne davantage compte des décisions des autres grandes économies à cet égard, afin d'éviter de compromettre sa compétitivité fiscale internationale.

Outre l'OCDE, l'Organisation des Nations Unies (ONU) se penche de plus en plus sur des sujets de politique fiscale ces derniers temps. En décembre 2022, elle s'est donné mandat de s'engager davantage en matière de politique fiscale internationale. Depuis lors, elle travaille à une redistribution des recettes fiscales mondiales, à commencer par celles provenant de la fourniture de prestations de services transfrontalières. Elle propose ainsi que dorénavant, les revenus issus de telles prestations de services puissent être taxés dans le pays de la cliente ou du client (imposition par l'Etat de commercialisation).⁵ Il est prévu que ce projet soit soumis au vote du comité d'experts de l'ONU sur la coopération internationale en matière fiscale en octobre 2024. Les banques en Suisse, qui constituent un important secteur exportateur de prestations de services, seraient fortement impactées s'il aboutissait. Quant à la Suisse, elle verrait sa capacité d'action en matière fiscale se restreindre encore, de même que son attractivité.

Le marché des actifs numériques s'est fortement développé au cours des dernières années. Les banques en Suisse sont de plus en plus nombreuses à permettre à leur clientèle d'investir directement dans de tels actifs. Pour leur négoce et leur conservation, ceux-ci ne nécessitent pas de faire appel à des intermédiaires financiers réglementés, de sorte qu'ils n'entrent pas toujours dans le périmètre de l'échange automatique de renseignements (EAR). Les Etats ont dès lors davantage de mal à contrôler le respect des obligations fiscales y relatives. Dans ce contexte, l'OCDE a décidé en juin 2023 que le [Cadre de déclaration des crypto-actifs](#) (CDC), un dispositif d'échange automatique de renseignements spécifique aux actifs numériques, constituait une norme minimale mondiale d'application quasi contraignante pour les Etats membres.

⁵ <https://financing.desa.un.org/sites/default/files/2024-03/CRP.%2011%20UN%20Model%20Coordinators%20Report%20.pdf>

La mise en œuvre du CDC en Suisse est prévue pour janvier 2026. Le Conseil fédéral a élaboré un projet de loi en ce sens, qui a été mis en consultation en août 2024. Une fois le CDC en vigueur en Suisse, les prestataires de services sur crypto-actifs devront documenter leurs clientes et leurs clients et, dès lors que ces derniers résident à l'étranger, effectuer une déclaration auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Il en résultera, pour les actifs numériques, la même transparence fiscale que pour les actifs traditionnels depuis l'entrée en vigueur de l'EAR.⁶

2. Résultat consolidé

Les banques en Suisse ont connu une évolution globalement favorable en 2023. Leur résultat consolidé s'est inscrit en hausse de 2,9 % par rapport à 2022. Grâce à des produits exceptionnels liés à la reprise de Credit Suisse par UBS, le secteur bancaire a enregistré un bénéfice annuel de CHF 25,9 milliards.

Le résultat consolidé de toutes les banques en Suisse s'est établi en 2023 à CHF 72,3 milliards, en hausse de 2,9 % par rapport à 2022. Cette hausse résulte de la forte augmentation du résultat des banques cantonales (+17,6 %) et des banques boursières (+20,4 %). Si l'on examine la situation par domaines d'activité, on observe une progression du résultat des opérations de négoce (+21,3 %), mais aussi des autres résultats ordinaires (+13,9 %). Sans doute le résultat des opérations de négoce a-t-il été boosté par un contexte boursier favorable en 2023. Les chiffres annuels globalement réjouissants qu'affiche la branche dans son ensemble sont toutefois à appréhender en tenant compte des nombreux effets non récurrents – positifs comme négatifs – liés à l'intégration de Credit Suisse dans UBS. Même si les opérations d'intérêts ont été très fructueuses pour les banques à vocation nationale, elles ont dégagé un résultat en légère baisse (-0,7 %) pour l'ensemble des banques en Suisse, ce qui s'explique principalement par le niveau élevé des charges d'intérêts au sein des grandes banques. La contribution des grandes banques au résultat consolidé a fortement régressé (-6,2 points de pourcentage), tandis que celles des banques cantonales et des banques boursières ont enregistré les plus fortes progressions.

Périmètres de consolidation statistiques

La présente publication se fonde sur des données de la BNS issues des comptes individuels statutaires des banques (maisons mères). S'agissant notamment des grandes banques et des banques à vocation internationale, ces données s'écartent de celles des comptes consolidés. Dans les statistiques qu'elle publie, la BNS distingue entre la perspective «Comptoirs résidents», la perspective «Maison mère» et la perspective «Groupe».

⁶ <https://www.swissbanking.ch/fr/actualites-et-positions/actualites/insight-1-24-fr-ear-etendu-aux-crypto-actifs-que-elles-implications-pour-les-banques>

2.1 Evolutions en 2023

Résultat consolidé par domaines d'activité

Le résultat consolidé se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires. Il a augmenté de 2,9 % en 2023, sous l'effet notamment d'une hausse du résultat des opérations de négoce d'une part et des autres résultats ordinaires d'autre part.

Comme en 2022 et malgré un léger recul (-0,7 %), le résultat des opérations d'intérêts reste la composante majeure du résultat consolidé en 2023, à 33,3 %. Après le tournant en matière de taux d'intérêt opéré par la BNS en 2022, le taux directeur a été relevé à 1,75 % en 2023. Les effets des relèvements du taux directeur se manifestent nettement au niveau des charges d'intérêts et des produits d'intérêts. Les marges d'intérêts se sont creusées et l'encours de crédit a augmenté, de sorte que les opérations d'intérêts ont été globalement très fructueuses pour les banques en Suisse. Toutefois, des effets non récurrents liés à la reprise de Credit Suisse par UBS ont conduit à un léger recul du résultat des opérations d'intérêts. Si les produits d'intérêts se sont inscrits en hausse de CHF 40,2 milliards (+86,3 %), les charges d'intérêts ont augmenté quant à elles de CHF 40,4 milliards (+182,8 %).

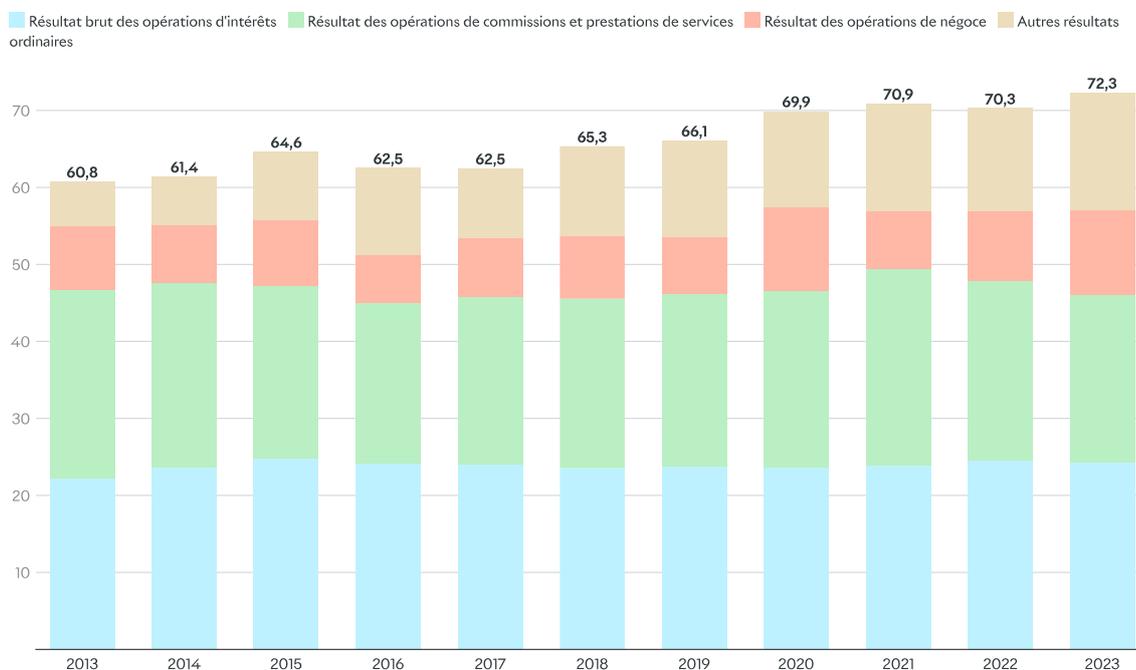
Le niveau élevé des charges d'intérêts est dû au renchérissement des coûts de refinancement pour les banques, lequel s'explique en particulier par la plus forte rémunération des dépôts de la clientèle. Quant à la hausse des produits d'intérêts, elle résulte de l'octroi de crédits et de prêts à la clientèle, mais aussi de la rémunération des comptes de virement détenus par les banques auprès de la BNS. Dans le sillage des relèvements du taux directeur, les produits d'intérêts issus des avoirs à vue déposés à la BNS sont en effet passés de CHF 0,8 milliard à CHF 7,4 milliards entre fin 2022 et fin 2023.

Le résultat des opérations de commissions et prestations de services est resté sur sa trajectoire baissière de 2022 (-6,7 %). Après avoir atteint un pic en 2021, à CHF 25,5 milliards, il s'établit aujourd'hui à CHF 21,8 milliards. Dès lors, sa contribution au résultat consolidé est passée de 35,9 % à 30,1 %. Cette baisse s'explique comme l'année dernière par le recul des produits des commissions issues des opérations sur titres et opérations de placement. De surcroît, les commissions issues des activités de dépôt ont diminué également.

Graphique 7

Résultat consolidé par domaines d'activité

En milliards de CHF



Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

Le résultat des opérations de négoce a enregistré la plus forte hausse relative en 2023. Il s'est établi à CHF 10,9 milliards, retrouvant ainsi son niveau de 2020. Cela correspond à une progression de 21,3 % par rapport à 2022, due principalement à la volatilité accrue des marchés en 2023.

Résultat consolidé par groupes de banques

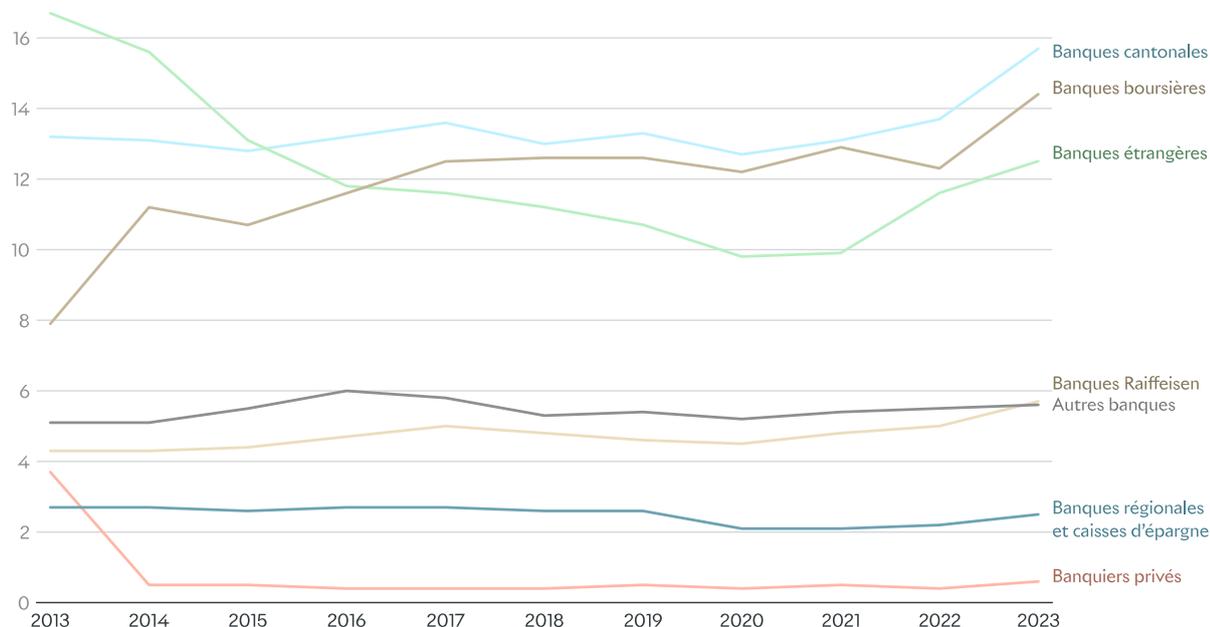
A l'exception des grandes banques, tous les groupes de banques ont dégagé en 2023 un résultat consolidé accru par rapport à 2022. Cela se reflète dans la répartition du résultat consolidé total par groupes de banques: la part des grandes banques s'est réduite de 6,2 %, tandis que celles des banques cantonales et des banques boursières, en particulier, ont augmenté.

Par rapport à 2022, les banques cantonales et les banques boursières ont fortement accru leurs contributions respectives au résultat consolidé en 2023. Celle des banques cantonales s'est ainsi inscrite en hausse de 2,0 points de pourcentage à 15,7 %, ce qui correspond à une augmentation du résultat consolidé de CHF 1 703,6 millions. Cette progression remarquable résulte principalement de la hausse substantielle du résultat des opérations d'intérêts (+CHF 1 582,4 millions, soit +26,8 %) par rapport à l'année dernière.

Graphique 8

Résultat consolidé par groupes de banques (hors grandes banques)

En %



Nota: la part des grandes banques dans le résultat consolidé oscille depuis 2012 entre 43% et 53%, soit un niveau nettement supérieur à celui des autres groupes de banques. Afin de rendre l'évolution de ces derniers plus visible, le graphique ne fait pas apparaître l'évolution de la part des grandes banques.

Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

Quant aux banques boursières, leur contribution au résultat consolidé s'est accrue de 2,1 points de pourcentage. Mais à la différence des banques cantonales, elles doivent cette hausse aux autres résultats ordinaires. Si ces derniers s'établissaient encore à CHF - 142,1 millions en 2022, ils ont atteint CHF 1 145,3 millions en 2023. Le résultat des opérations de commissions et prestations de services, qui représente environ la moitié du résultat des banques boursières, a stagné, tandis que le résultat des opérations d'intérêts a augmenté de CHF 516 millions (+24,8 %). Au total, il en est résulté pour les banques boursières un résultat consolidé en hausse de CHF 1 759,8 millions (+20,4 %).

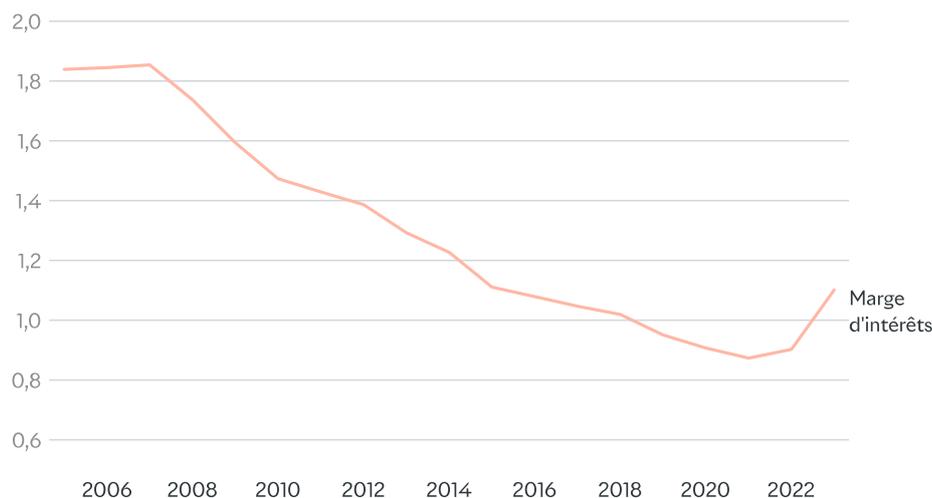
Les banques régionales et caisses d'épargne, les banques Raiffeisen, les banques étrangères ainsi que les banquiers privés ont enregistré sans exception une croissance de leur résultat consolidé supérieure à 10 %. Il est frappant de constater que dans ces groupes de banques, celle-ci provient pour l'essentiel d'une augmentation du résultat des opérations d'intérêts. Les banques Raiffeisen par exemple, dont les opérations d'intérêts génèrent environ trois quarts du résultat consolidé, ont vu ce dernier augmenter de CHF 547,3 millions, grâce principalement à une hausse de CHF 529,9 millions (+20,6 %) du résultat des opérations d'intérêts. De même, les banques régionales et les banques cantonales ont enregistré une progression de plus de 20 % du résultat des opérations d'intérêts. Cette dynamique s'explique, d'une part, par le creusement de la marge d'intérêts nette suite à la hausse des taux et, d'autre part, par l'augmentation des produits d'intérêts résultant de la politique de rémunération des avoirs à vue déposés auprès de la BNS. L'importance des opérations d'intérêts pour les banques à vocation nationale se traduit par une

contribution au résultat consolidé qui est forte, et même nettement plus forte qu'au sein des grandes banques.

Graphique 9

Marge d'intérêts nette des banques à vocation nationale

En %



Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

En dépit de leur évolution favorable dans la plupart des groupes de banques, les opérations d'intérêts ont généré globalement un résultat en léger recul (-0,7 %) en 2023. Dans les grandes banques en effet, le résultat des opérations d'intérêts a accusé une forte baisse – sans doute principalement en raison d'effets non récurrents liés à la reprise de Credit Suisse par UBS (non représentés sur le graphique). Il est passé de CHF 8 089,5 millions en 2022 à CHF 3 841,2 millions en 2023, soit un recul de 52,5 %. Cela a fait chuter la contribution des grandes banques au résultat des opérations d'intérêts de toutes les banques en Suisse, puisque celle-ci n'était plus que de 15,8 % en 2023 contre 33,0 % en 2022. Malgré une forte croissance du résultat des opérations de négoce (+39,7 %) et des autres résultats ordinaires (+4,9 %), les grandes banques ont enregistré une baisse de CHF 3 448,9 millions (-10,0 %) de leur résultat consolidé – baisse encore accentuée par une évolution défavorable du résultat des opérations de commissions et prestations de services. Dès lors, leur contribution au résultat consolidé total est passée de 49,2 % à 43,0 %.

Effets statistiques de la composition des groupes de banques

La BNS procède à la répartition des banques par groupes de banques selon sa libre appréciation. Des fusions, scissions, créations de banques et autres changements structurels sont susceptibles de modifier la composition des groupes de banques au fil du temps. Par exemple, en 2022, Degroof Petercam Suisse SA, une banque en mains étrangères, a été reprise par la banque boursière Gonet & Cie SA. Dans les statistiques bancaires, les activités

concernées ont donc changé de groupe, passant du groupe «banques étrangères» au groupe «banques boursières». Ce changement n'a toutefois pas eu d'effet sensible sur les parts respectives de ces catégories. Rappelons également qu'après avoir changé de structure juridique en 2014, plusieurs banques du groupe «banquiers privés» figurent depuis lors dans les groupes «banques boursières» et «autres banques», d'où des ruptures structurelles dans les statistiques des groupes «banquiers privés» et «banques boursières». Enfin, depuis la reprise de Credit Suisse Group SA par UBS Group SA le 12 juin 2023, le groupe «grandes banques» ne comprend plus que les établissements d'un seul groupe bancaire. Pour des raisons de confidentialité, depuis le 30 juin 2023, il n'est donc plus possible de publier des données concernant le groupe «grandes banques» dans le cadre de certaines analyses. De plus, le passage de la structure du bilan et des comptes utilisée jusque-là par les entités Credit Suisse à celle utilisée par les entités UBS a donné lieu à des effets de retraitement dans les statistiques bancaires au 30 avril 2024.

En comparaison pluriannuelle, la contribution des banques boursières au résultat consolidé n'a cessé d'augmenter entre 2013 et 2021. Elle a diminué pour la première fois en 2022, puis progressé à nouveau fortement en 2023 pour atteindre 14,4 %. La contribution des banques cantonales a bondi elle aussi en 2023, à 15,7 %, après être restée constante sur les dix dernières années. En revanche, les contributions des banquiers privés et des banques étrangères ont régressé sur la même période, passant de 3,7 % à 0,6 % pour les premiers et de 16,7 % à 12,5 % pour les secondes. En ce qui concerne les banques étrangères, cette régression s'explique d'une part par le changement des conditions-cadres consécutif à la crise financière. D'autre part, dans le cadre de restructurations, quelques banques ont réduit leurs activités internationales à certains domaines spécifiques, ce qui s'est traduit par la cession des autres domaines ou par des transferts intragroupe d'activités. Depuis 2021, on observe toutefois que la contribution des banques étrangères au résultat consolidé augmente à nouveau. Quant à la contribution des grandes banques, elle baisse sans discontinuer depuis 2020. Elle n'était plus que de 43,0 % en 2023, alors qu'elle dépassait 50 % auparavant. Cela illustre la mutation structurelle du paysage bancaire suisse, que la reprise de Credit Suisse vient encore souligner.

Bénéfice annuel et impôts

Le bénéfice brut s'est inscrit en hausse de 1,5 % par rapport à 2022, à CHF 27,2 milliards. Après correctifs de valeur et impôts et compte tenu du produit exceptionnel de CHF 18,3 milliards lié à la reprise de Credit Suisse par UBS, le bénéfice annuel des banques en Suisse s'est établi à CHF 25,9 milliards.

La légère hausse du résultat consolidé (+2,9 %) a permis de dégager un bénéfice brut de CHF 27,2 milliards en 2023, soit CHF 0,4 milliard de plus (+1,5 %) qu'en 2022. Les charges d'exploitation, qui se composent des charges de personnel et des autres charges d'exploitation, se sont accrues de 3,8 %. L'augmentation des charges de personnel reflète la hausse des effectifs des banques. Déduction faite des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions, le résultat opérationnel s'est établi à CHF 11,7 milliards (+39,5 %), malgré une relative stabilité du bénéfice brut par rapport à l'année

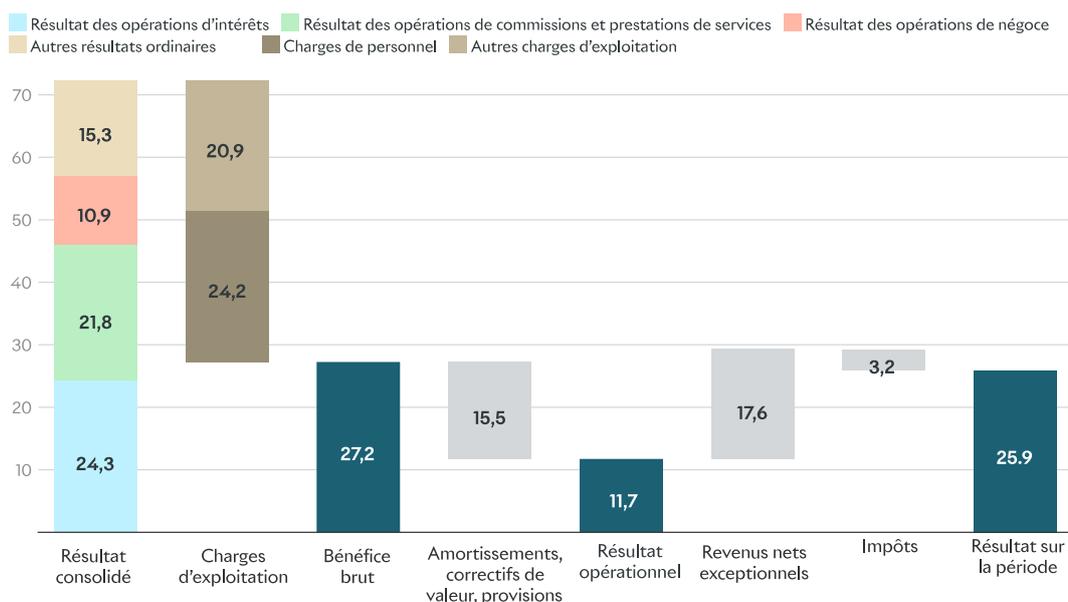
précédente. Ce résultat réjouissant s'explique principalement par la baisse notable (environ -36 %) des amortissements par rapport à 2022, où ces derniers étaient très élevés au sein de Credit Suisse.

Le produit exceptionnel de CHF 18,7 milliards est particulièrement frappant. Sur ce montant, CHF 18,3 milliards sont imputables aux grandes banques et donc largement à la reprise de Credit Suisse par UBS – avec un goodwill négatif non récurrent de USD 29 milliards. Déduction faite des charges exceptionnelles, les banques suisses ont enregistré des produits exceptionnels nets à hauteur de CHF 17,6 milliards. Elles ont versé CHF 3,2 milliards d'impôts aux caisses de l'Etat, soit CHF 1,1 milliard (52,2%) de plus qu'en 2022. Il en résulte un bénéfice annuel (résultat sur la période) de CHF 25,9 milliards, mais qui n'est pas comparable avec celui des années précédentes. Le chiffre comparable est le bénéfice annuel corrigé du produit exceptionnel net des grandes banques, qui s'établit à environ CHF 7,6 milliards – en hausse de 16,7 % par rapport au bénéfice annuel de 2022 (CHF 6,5 milliards).

Graphique 10

Détermination du résultat sur la période des banques en Suisse, fin 2023

En milliards de CHF



Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

2.2 Relâchement de la pression inflationniste et croissance modérée en Suisse au premier semestre 2024

L'environnement économique affiche une légère embellie pour les banques suisses. La prévision du consensus du secteur bancaire suisse concernant le PIB s'établit à +1,2 % en 2024. Le repli de l'inflation soulage sensiblement l'économie suisse. En réaction, la BNS a ramené son taux directeur à 1,25 % au premier semestre 2024, en deux étapes. Les incertitudes géopolitiques perdurent.

• Swiss Banking

L'évolution économique internationale au premier semestre 2024 est comparable à celle de 2023. Les prévisions d'inflation toujours incertaines ainsi que les risques politiques élevés ont incité les banques centrales des pays industrialisés à se montrer plus prudentes qu'elles ne l'étaient à la fin du premier trimestre 2024 en ce qui concerne l'assouplissement de leur politique monétaire. La croissance économique dans les pays industrialisés reste modérée, ce qui se traduit par une prévision de croissance de 1,7% pour 2024.

S'agissant de la Suisse, le Swiss Banking Outlook 2024 table pour 2024 sur une croissance modérée du PIB, à 1,2 %. Au vu du relâchement de la pression inflationniste, la BNS a abaissé son taux directeur: en juillet 2024, celui-ci s'établissait à 1,25%. Le nombre des faillites d'entreprises a atteint un pic à la fin du premier semestre 2024, où il s'inscrivait en hausse de 9,4 % par rapport au début de l'année. A l'heure actuelle, on compte neuf faillites d'entreprises par jour, mais le nombre des créations d'entreprises reste à un niveau élevé.

L'augmentation des prix de l'immobilier a continué de ralentir au premier semestre 2024, en raison de la hausse des taux d'intérêt. Si les prix des objets résidentiels occupés par leur propriétaire ont continué de croître, bien qu'à un rythme moins soutenu, ceux de la construction d'objets de rendement ont stagné. Les récentes baisses des taux d'intérêt ne se sont pas encore répercutées sur les prix de l'immobilier. Le Swiss Banking Outlook 2024 confirme cette évolution, puisqu'il anticipe une croissance des crédits hypothécaires inférieure à la moyenne sur l'ensemble de l'année 2024.

Tant l'euro que le dollar américain se sont légèrement appréciés par rapport au franc suisse au premier semestre 2024. Fin juillet 2024, les taux de change s'établissaient à CHF 0,95 pour un euro et CHF 0,88 pour un dollar américain.

Après les gains de cours observés à la Bourse suisse en 2023, le SMI est resté en nette progression au premier semestre 2024. Fin juillet, il se situait à 12 317 points, en hausse de 10,6 % par rapport à la fin de l'année 2023. Le Swiss Banking Outlook 2024 est optimiste quant à l'évolution à venir du SMI et anticipe une hausse de 12 % sur l'ensemble de l'année 2024. Les Bourses étrangères ont affiché une évolution encore plus favorable sur les premiers mois de l'année 2024. L'indice américain S&P 500, qui est largement diversifié, a ainsi progressé d'environ 16 % depuis le début de l'année. Deux raisons principales expliquent cette évolution: d'une part, des résultats trimestriels meilleurs que prévu du côté des entreprises américaines et, d'autre part, des baisses espérées sur le front des taux d'intérêt. La solidité persistante du franc suisse a toutefois neutralisé en partie les gains de cours des titres étrangers.

Le Swiss Banking Outlook 2024 anticipe pour l'année en cours une stagnation du résultat consolidé des banques en Suisse par rapport à 2023. Les personnes interrogées prévoient des marges d'intérêts légèrement resserrées suite à l'abaissement du taux directeur, avec en parallèle une activité accrue en matière d'opérations de placement et d'opérations sur titres. Selon elles, le résultat des opérations de commissions et prestations de services devrait donc s'inscrire en hausse grâce à l'augmentation du volume de négoce, de même que le résultat des opérations de négoce. En revanche, la croissance des opérations de crédit hypothécaire devrait rester modeste d'ici la fin de l'année.

3. Opérations au bilan

En 2023, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en recul de 4,9 %. Cette tendance baissière, qui persiste depuis quelques années, est impulsée principalement par les grandes banques et provient pour l'essentiel de transferts d'avoirs de la clientèle.

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a accusé un nouveau recul en 2023: il a baissé de 4,9 %, passant de CHF 3 339,7 milliards à CHF 3 177,0 milliards. Du côté des actifs, les créances hypothécaires sont restées le poste de loin le plus important. A part elles, seules les liquidités ont augmenté (+2,4 %) par rapport à 2022. Les autres postes de l'actif se sont inscrits en baisse, en particulier les créances sur la clientèle (-CHF 77,4 milliards, dont l'essentiel concernant la clientèle étrangère) et les créances sur les banques (-CHF 37,1 milliards). Du côté des passifs, la baisse marquée des dépôts à vue (-23,8 %) et la forte hausse des dépôts à terme (+50,2 %) s'inscrivent dans une tendance persistante. En dépit de ces arbitrages, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont perdu globalement 4,9 %. Leur recul a été notable au sein des grandes banques, en raison des sorties d'avoirs de la clientèle consécutives à la reprise de Credit Suisse. L'encours de crédit national a encore augmenté légèrement (+1,9 %), porté par les créances hypothécaires suisses qui ont affiché une hausse de 2,3 % et atteint ainsi un nouveau pic à CHF 1 179,2 milliards. Les autres crédits, composés des créances gagées et en blanc, ont enregistré en revanche une légère décline de 1,0 %. Comme en 2022, les banques cantonales (39,1 %) se sont taillé la part du lion sur le marché hypothécaire suisse, suivies des grandes banques (24,9 %).

3.1 Evolutions en 2023

Evolution des bilans par groupes de banques

Le recul du total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse (-4,9 %) enregistré en 2023 est imputable pour près de 65 % à la baisse du total des bilans des grandes banques. En revanche, les banques Raiffeisen ont affiché un total des bilans en hausse de 5,9 % et font ainsi partie des rares groupes de banques à croissance positive. Le total des bilans des banques cantonales a quant à lui légèrement régressé (-0,5 %). Les grandes banques n'en ont pas moins conservé la part la plus importante dans le total consolidé des bilans, à 40,0 % (2022: 41,2 %, 2021: 44,0 %).

Graphique 11

Total des bilans par groupes de banques

En milliards de CHF

Groupes de banques	2022	2023	Variation	Contribution
Banques cantonales	760,6	756,9	-0,5%	23,8%
Grandes banques	1 376,0	1 269,4	-7,7%	40,0%
Banques régionales et caisses d'épargne	120,2	120,5	0,3%	3,8%
Banques Raiffeisen	280,6	297,1	5,9%	9,4%
Banques étrangères	315,1	281,8	-10,6%	8,9%
Banquiers privés	7,4	5,4	-26,6%	0,2%
Banques boursières	250,1	226,8	-9,3%	7,1%
Autres banques	229,7	218,9	-4,7%	6,9%
Total	3 339,7	3 177,0	-4,9%	100,0%

Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

Actifs

Les créances hypothécaires se sont encore inscrites en hausse par rapport à l'année précédente et sont restées le principal poste de l'actif en 2023, à 37,8 %. Après un fort recul en 2022, les liquidités se sont stabilisées en 2023 et ont enregistré la plus forte progression relative (+2,4 %) parmi les postes de l'actif. La diminution des actifs est due principalement aux créances sur la clientèle et aux créances sur les banques.

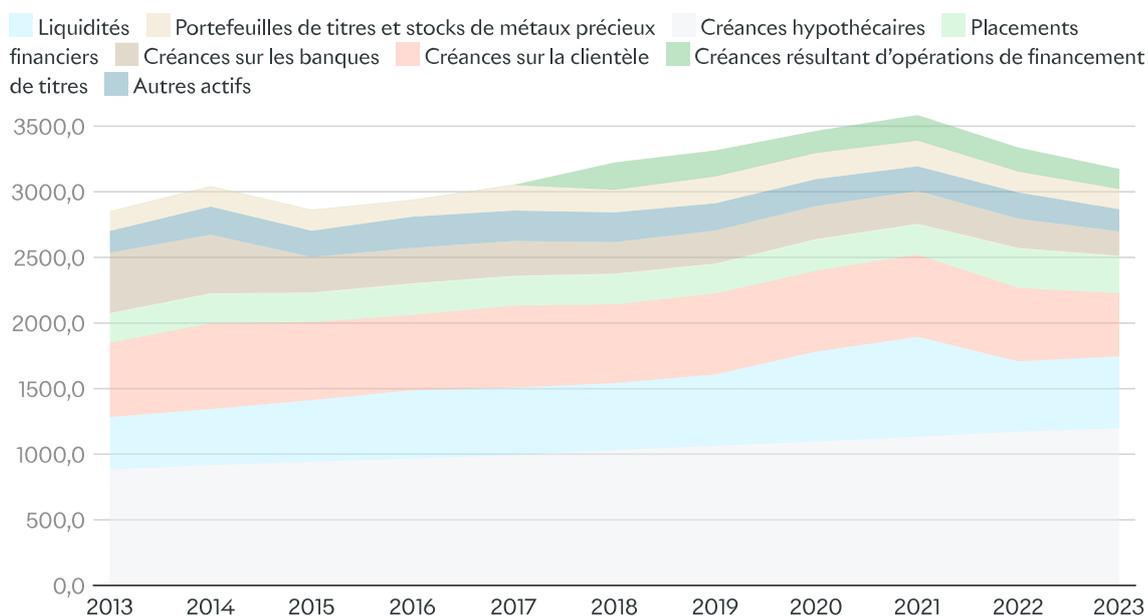
En 2023, les créances hypothécaires suisses et étrangères ont augmenté de CHF 25,7 milliards par rapport à 2022, passant de CHF 1 174,5 milliards à CHF 1 200,2 milliards. Leur croissance s'est ralentie en raison de la hausse des taux d'intérêt, mais la demande immobilière reste forte. Les créances hypothécaires étaient donc toujours le principal poste de l'actif en 2023, à 37,8 %. Cette part accrue s'explique par leur propre augmentation, mais aussi par la réduction des bilans des banques puisque quasiment tous les autres postes de l'actif se sont réduits. Seules les liquidités, qui constituent le deuxième poste de l'actif des banques suisses par ordre d'importance, ont suivi la même trajectoire haussière (+2,4 %, soit +CHF 12,6 milliards) après avoir baissé de CHF 226,5 milliards en 2022. Cette importante décreue coïncidait alors avec un recul marqué des comptes de virement des banques auprès de la BNS. Mais en 2023, tant les liquidités que les comptes de virement des banques auprès de la BNS ont amorcé une

stabilisation. Si les premières ont renoué avec une croissance légèrement positive, les seconds ont enregistré une baisse (-3,1 %) nettement moins forte que l'année précédente. L'augmentation des liquidités résulte probablement pour partie des besoins de liquidités accrus de Credit Suisse en début d'année. Quant à la diminution des comptes de virement, elle s'explique par le relèvement des taux directeurs et par la hausse corrélative des coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités.

Graphique 12

Composition des actifs

En milliards de CH



Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

Graphique 13

Evolution des postes de l'actif

En milliards de CHF

Poste	2022	2023	Variation	Contribution
Liquidités	534,1	546,7	2,4%	17,2%
Portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux	162,3	157,7	-2,8%	5,0%
Créances hypothécaires	1 174,5	1 200,2	2,2%	37,8%
Placements financiers	301,8	281,4	-6,8%	8,9%
Créances sur les banques	223,9	186,8	-16,5%	5,9%
Créances sur la clientèle	559,7	482,2	-13,8%	15,2%
Créances résultant d'opérations de financement de titres	182,7	152,3	-16,6%	4,8%
Autres actifs	200,8	169,6	-15,5%	5,3%
Total du bilan	3 339,7	3 177,0	-4,9%	100,0%

Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

En 2023, les créances sur la clientèle ont baissé de CHF 77,4 milliards (-13,8 %). On notera que la quasi-totalité de ce montant correspond au recul des créances sur la clientèle étrangère (-CHF 75,6 milliards, soit -20,2 %) – un recul observé principalement dans les grandes banques, et qui pourrait être lié au fait que la reprise de Credit Suisse a incité des entreprises à se tourner vers une seconde banque à l'étranger. Les créances sur d'autres banques ont baissé quant à elles de CHF 37,1 milliards (-16,5 %), en raison de la diminution simultanée des créances sur des banques à l'étranger (-19,5 %) et des créances sur des banques en Suisse (-13,4 %, soit -CHF 14,4 milliards). Les créances résultant d'opérations de financement de titres ont suivi la même trajectoire en 2023, à -16,6 %. Après une forte progression en 2022, les placements financiers se sont inscrits eux aussi en recul (-6,8 %), sous l'effet conjugué d'une baisse des placements financiers en Suisse (-13,7 %) et d'une stabilisation à l'étranger (+0,2 %). La réduction des bilans est imputable principalement aux grandes banques. Les banques à vocation nationale ont accru le total de leurs bilans (banques Raiffeisen) ou l'ont maintenu à un niveau constant (banques régionales). La seule diminution observée (-0,5 %) concerne les banques cantonales.

Composition des actifs au fil du temps

La composition des actifs s'est nettement modifiée sur la dernière décennie. Entre 2013 et 2021, les liquidités ont enregistré une forte hausse, passant de CHF 399,4 milliards en 2013 à CHF 760,6 milliards en 2021. Plusieurs facteurs ont favorisé cette évolution. En premier lieu, les interventions de la BNS ont conduit à un renforcement du franc suisse, dans la mesure où les achats de devises étrangères effectués par la BNS ont fait gonfler les comptes de virement en francs suisses détenus par les contreparties. En second lieu, les taux d'intérêt étant bas, les coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités étaient réduits, de sorte que les banques ont déposé d'abondantes liquidités en comptes de virement auprès de la BNS. Avec la hausse des taux d'intérêt, les liquidités ont enregistré une première décre importante (-29,8 %) en 2022, avant de se stabiliser (+2,4 %) en 2023.

On observe également une inversion de tendance en ce qui concerne les créances sur la clientèle. Ce poste s'est inscrit en hausse constante entre 2013 et 2021, passant de CHF 564,7 milliards à CHF 626,6 milliards. Depuis lors, il a suivi une trajectoire contraire et baissé au total de 23,0 % entre 2021 et 2023, en raison surtout de la baisse des créances sur la clientèle étrangère. Quant aux créances sur les banques, si elles représentaient 16,2 % du total des actifs en 2013, ce chiffre n'était plus que de 5,9 % en 2023. Cette diminution tient au fait que les banques ont volontairement réduit ce poste du bilan pour atténuer les liens d'interdépendance avec d'autres établissements.

S'agissant des créances hypothécaires suisses et étrangères, elles n'ont cessé d'augmenter entre 2013 (CHF 844,0 milliards) et 2023 (CHF 1 200,2 milliards). Leur part dans le total des actifs est ainsi passée de 31,0 % à 37,8 % entre fin 2013 et fin 2023. La faiblesse persistante des taux d'intérêt a stimulé le marché de l'immobilier et fait grimper les prix pendant des années. Malgré le tournant actuel en matière de taux d'intérêt, la demande immobilière reste forte. Certes, elle a fléchi, mais l'offre est peu abondante et l'activité de construction limitée, ce qui soutient les prix.

Evolution des opérations de crédit en Suisse

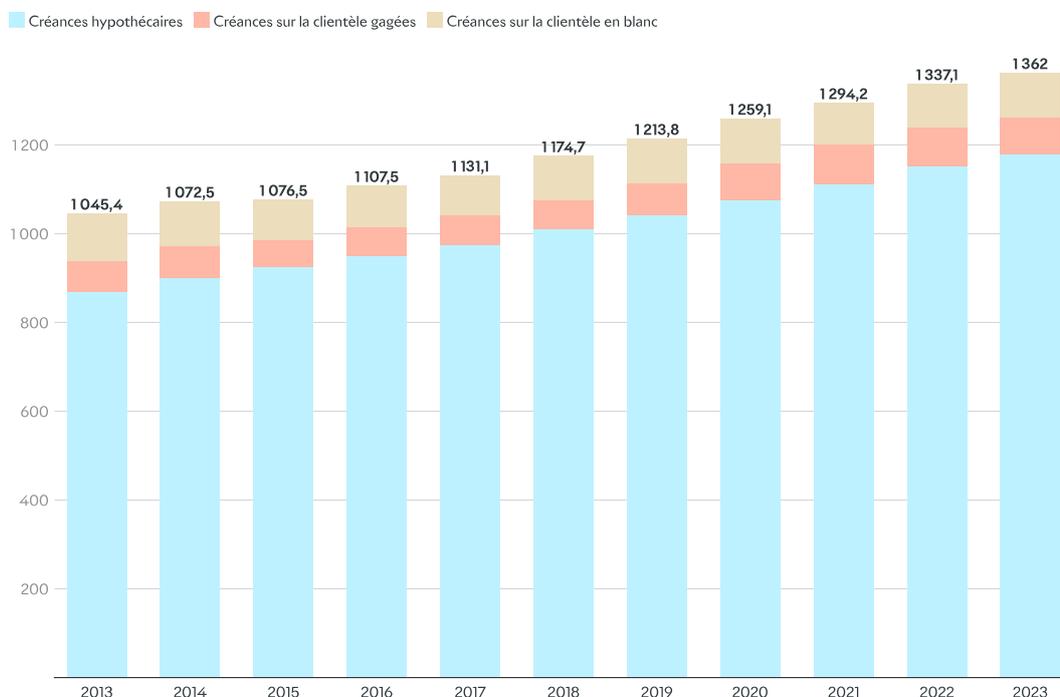
En 2023, l'encours de crédit national a augmenté d'environ 1,9 % par rapport à 2022. Il était constitué à 86,2 % de créances hypothécaires, dont la majeure partie résultant d'hypothèques consenties aux ménages.

L'encours de crédit national s'élevait en 2023 à CHF 1 362,0 milliards, dont CHF 182,8 milliards provenant de créances gagées et en blanc sur la clientèle (y compris entreprises, corporations de droit public et crédits à la consommation) et CHF 1 179,2 milliards provenant de créances hypothécaires. Par rapport à 2022, il a augmenté de 1,9 %, soit une croissance légèrement inférieure à la moyenne par rapport à l'évolution observée sur les cinq dernières années. Au total, entre 2013 et 2023, les créances hypothécaires ont augmenté de CHF 309,4 milliards et leur part dans l'encours de crédit national est passée de 83,2 % à 86,6 %.

Graphique 14

Evolution de l'encours de crédit national

En milliards de CHF

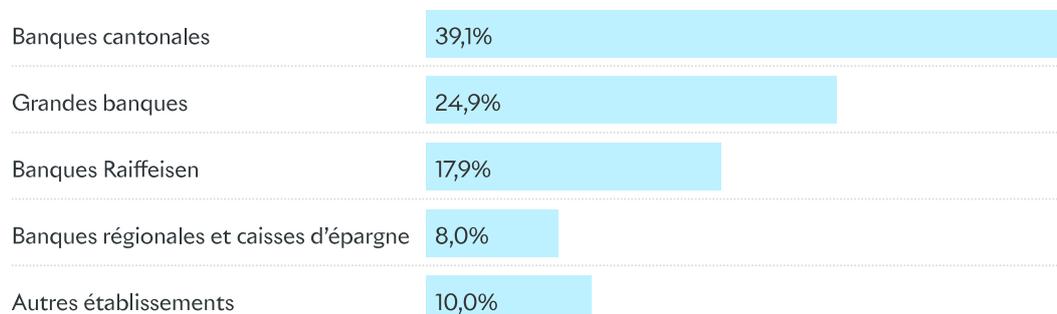


Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

En 2023, l'encours de crédit hypothécaire total a augmenté de 2,2 %, à CHF 1 200,2 milliards. L'essentiel de ce montant (CHF 1 179,2 milliards) concernait des clientes et des clients suisses. La part des crédits hypothécaires à taux fixe s'élevait à 73,4 %, ce qui correspond à une baisse de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2022. Selon l'[Office fédéral du logement](#), le taux d'intérêt moyen applicable aux créances hypothécaires suisses est passé de 1,33 % à 1,72 % en 2023. Cette augmentation a pesé sur la croissance des créances hypothécaires, qui a été inférieure à la moyenne des années précédentes. En comparaison pluriannuelle, les créances hypothécaires d'une durée de plus de cinq ans ont régulièrement gagné en importance: leur part dans l'encours de crédit hypothécaire est passée de 22,5 % en 2013 à 27,1 % en 2022. Mais en 2023, avec les hausses des taux d'intérêt et l'augmentation des nouvelles hypothèques à taux variable, elles ont accusé un net recul et ne représentaient plus que 24,7 % des créances hypothécaires. En termes de volume, fin 2023, 58,7 % des hypothèques nouvellement conclues l'avaient été par des ménages, alors que ce chiffre dépassait le plus souvent 66 % avant fin 2022. Sur cette période, le volume des nouveaux contrats hypothécaires conclus avec des ménages a baissé de 4,3 % pour ce qui concerne le financement de logements à usage propre et de 5,1 % pour ce qui concerne le financement de logements à usage locatif. En revanche, le volume des nouveaux contrats hypothécaires conclus avec des entreprises pour financer des objets résidentiels mis en location a augmenté de 6,3 %.

Graphique 15

Répartition du marché national du crédit hypothécaire, 2023



Nota: le total peut être inégal à 100 % en raison des effets d'arrondi.

Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

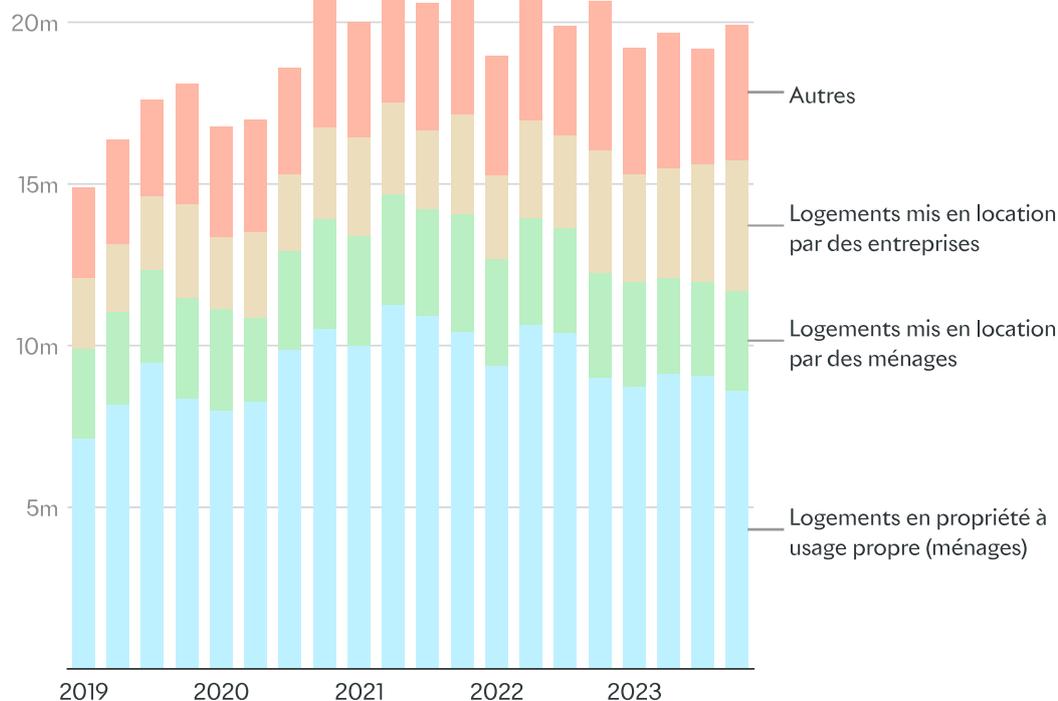
Fin 2023, les banques cantonales drainaient au total 39,1 % de l'encours de crédit hypothécaire national, ce qui représente une légère augmentation de leur part de marché par rapport à 2022. Elles étaient suivies des grandes banques, à 24,9 %. Au cours des dernières années, ce sont surtout les banques cantonales et les banques Raiffeisen qui ont étoffé leurs positions sur le marché suisse du crédit hypothécaire, tandis que les grandes banques ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne perdaient des parts de marché. Cette tendance s'est confirmée en 2023, avec une baisse de 1,2 point de pourcentage de la part de marché des grandes banques et une hausse de 1 point de pourcentage de celle des banques cantonales et des banques Raiffeisen.

En termes de catégories de nantissement, la part des créances hypothécaires suisses de premier rang s'est établie au total à 94,3 % en 2023. La catégorie de nantissement «premier rang» comprend les créances hypothécaires jusqu'à deux tiers de la valeur vénale de l'immeuble concerné. La forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang laisse à penser que les banques restent prudentes en matière d'octroi de crédits hypothécaires. L'ASB a révisé en 2019 ses [directives](#) relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires et renforcé les dispositions concernant les immeubles de rendement.

Graphique 16

Nouveaux contrats de crédit hypothécaire

En milliards de CHF par trimestre, limites



Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

Passifs

En 2023, les engagements résultant des dépôts de la clientèle constituaient plus de la moitié des passifs. Les dépôts à terme ont enregistré une hausse significative par rapport à 2022 (+50,2 %), tandis que les dépôts à vue (-23,8 %) et la plupart des autres postes du passif évoluaient en sens inverse. Cela reflète le nouveau comportement de placement de la clientèle, qui privilégie de plus en plus les placements à long terme compte tenu de la hausse des taux d'intérêt.

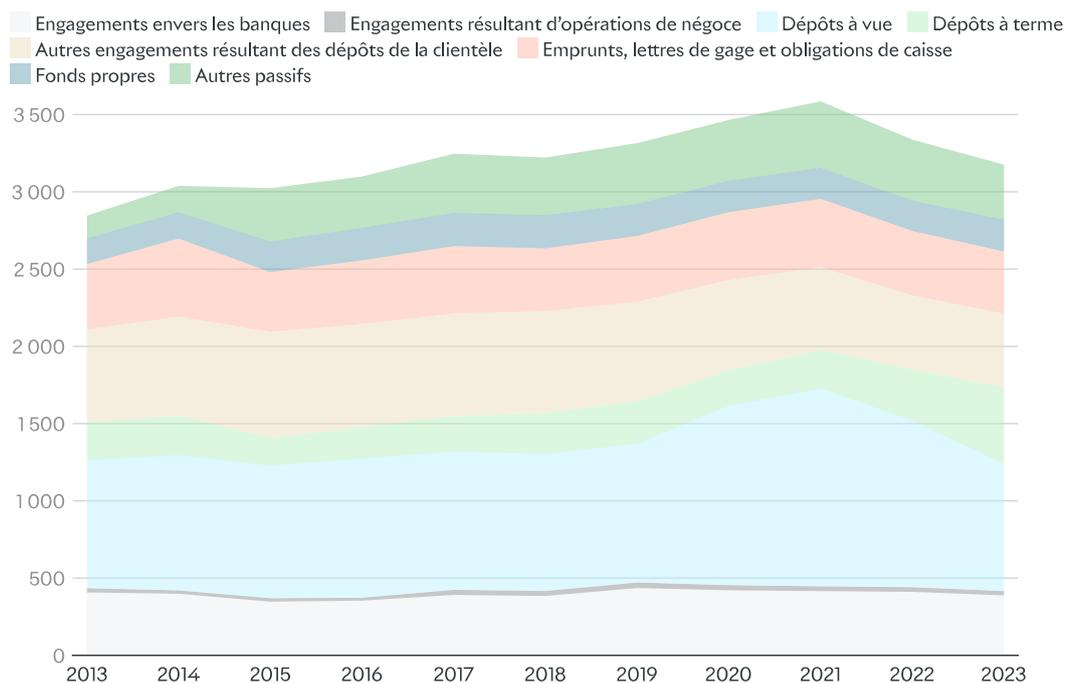
Le poste «Engagements résultant des dépôts de la clientèle», qui comprend les dépôts à vue, les dépôts à terme et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, a enregistré une baisse de CHF 91,9 milliards (-4,9 %) en 2023. A la fin de l'année, il représentait 56,6 % du total des bilans. Cette baisse est due à un fort recul des dépôts à vue (-23,8 %), que la croissance dynamique des dépôts à terme (+CHF 165,2 milliards, soit +50,2 %) n'est pas parvenue à compenser. Le recul des dépôts à vue résulte partiellement d'arbitrages en faveur des dépôts à terme motivés par la hausse des taux d'intérêt. Mais sans doute est-il lié aussi aux inquiétudes concernant Credit Suisse, qui ont entraîné des sorties d'avoirs de la clientèle. Ces dernières années, ce sont surtout les avoires à vue en provenance de l'étranger qui ont

baissé de manière notable, de sorte que la part des avoirs suisses dans l'ensemble des avoirs à vue est passée de 59,8 % à 73,6 % entre 2021 et 2023.

Graphique 17

Composition des passifs

En milliards de CHF



Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

Graphique 19

Evolution des postes du passif

En milliards de CHF

Poste	2022	2023	Variation	Contribution
Engagements envers les banques	410,3	388,0	-5,4%	12,2%
Engagements résultant d'opérations de négoce	31,2	28,0	-10,2%	0,9%
Dépôts à vue	1 080,7	823,9	-23,8%	25,9%
Dépôts à terme	329,2	494,3	50,2%	15,6%
Autres engagements résultant des dépôts de la clientèle	478,6	478,4	-0,1%	15,1%
Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse	416,9	401,4	-3,7%	12,6%
Fonds propres	196,6	206,0	4,8%	6,5%
Autres passifs	396,2	357,0	-9,9%	11,2%
Total du bilan	3 339,7	3 177,0	-4,9%	100,0%

Tableau: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

En 2023, les engagements envers les banques se sont inscrits en baisse de CHF 22,4 milliards, ce qui s'explique principalement par le recul des engagements envers les banques à l'étranger (-CHF 55,1 milliards). Les engagements envers les banques en Suisse ont augmenté quant à eux d'environ CHF 32,7 milliards. Cette augmentation a été portée en majeure partie par les grandes banques (+CHF 37,0 milliards), alors que les banques cantonales ont vu diminuer leurs engagements envers les banques tant à l'étranger qu'en Suisse. Les engagements résultant des opérations de négoce ont baissé de CHF 3,2 milliards à CHF 28,0 milliards. Le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» a baissé lui aussi de CHF 15,5 milliards. En effet, si les emprunts et lettres de gage en Suisse ont légèrement augmenté (+CHF 4,2 milliards), les emprunts et lettres de gage à l'étranger ont diminué (-CHF 22,4 milliards). Cette diminution est imputable aux grandes banques, qui sont les seules à détenir des emprunts et lettres de gage à l'étranger.

Composition des passifs au fil du temps

La part des engagements envers les banques est passée de 14,3 % en 2013 à 12,2 % en 2023. Comme dans le cas des actifs, ce recul montre que les liens d'interdépendance entre les banques, notamment en Suisse, se sont relâchés au fil du temps. Après une forte baisse au cours des deux dernières années, les dépôts à vue s'établissaient en 2023 à CHF 823,9 milliards, soit à peu près au même niveau qu'en 2013 (CHF 827,2 milliards). Ils restaient le principal poste de l'actif (25,9 %) fin 2023.

La part des dépôts à terme s'établissait en 2023 à 15,6 % (2022: 9,9 %). Elle a quasiment doublé par rapport à 2013. Jusqu'en 2022, elle se situait le plus souvent nettement en dessous de la barre des 10 %. Le contexte de taux bas avait fait perdre de leur attrait aux dépôts à terme par rapport aux dépôts à vue, d'où de nombreux arbitrages au détriment des premiers. Mais depuis 2022, avec la hausse des taux d'intérêt, le mouvement s'est inversé: les dépôts à terme ont bénéficié d'un net regain de faveur au détriment des dépôts à vue.

3.2 Total des bilans en hausse au premier semestre 2024

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a augmenté de 2,9 % au premier semestre 2024 et compensé ainsi son recul de 2023. Du côté des actifs, les créances sur les banques, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux ont fortement progressé, tandis que les liquidités et les placements financiers affichaient une trajectoire inverse. Du côté des passifs, le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» a baissé, mais les engagements envers les banques et les engagements résultant des opérations de négoce ont nettement augmenté.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2024, le total consolidé des bilans des banques en Suisse a augmenté de 2,9 % à CHF 3 380,8 milliards, compensant ainsi le fort recul enregistré en 2023. Cette augmentation s'explique sans doute pour l'essentiel par la hausse persistante des marchés financiers, qui s'est traduite par une progression des portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux (+11,4 %) ainsi que des créances résultant d'opérations de financement de titres (+8,6 %). Un autre facteur explicatif réside toutefois dans les effets de retraitement auxquels le passage de la structure du bilan et des comptes utilisée par les entités Credit Suisse à celle utilisée par les entités UBS a donné lieu dans les statistiques bancaires. Ces effets se manifestent en particulier par une forte augmentation des créances sur les banques (+24,5 %).

Les créances hypothécaires se sont inscrites en hausse de CHF 15 milliards (+1,2 %) sur les premiers mois de l'année 2024. Même si la demande immobilière a fléchi en raison de la hausse des taux d'intérêt, elle est restée forte grâce à la bonne santé des budgets des ménages et à une capacité de paiement accrue. Les liquidités, qui s'étaient déjà fortement réduites au cours des dernières années, ont enregistré une nouvelle décre de 3,8 % au premier semestre 2024.

Du côté des passifs, la hausse du total des bilans des banques en Suisse s'explique principalement par une augmentation des engagements résultant des dépôts de la clientèle (+CHF 73,7 milliards, soit +4,0 %) ainsi que des engagements envers les banques (+CHF 79,5 milliards, soit +17,8 %). Certes, ces évolutions aussi ont été influencées par des effets statistiques liés à la reprise de Credit Suisse, comme par exemple des écarts d'évaluation des actifs transférés. Mais après la baisse des postes concernés observée en 2023, elles n'en montrent pas moins que le cas Credit Suisse n'a pas déstabilisé les banques en Suisse. Les engagements résultant des opérations de négoce se sont inscrits en hausse également, à +15,6 %. Seul le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» a baissé de manière significative au premier semestre 2024 (-CHF 55,2 milliards, soit -14,6 %). Mais, là encore, ce recul marqué devrait s'expliquer par les effets de retraitement dans les statistiques bancaires.

Les dépôts à vue, qui avaient fortement baissé depuis 2021, se sont légèrement stabilisés au premier semestre 2024 et n'ont perdu que 2,5 %. Par rapport aux années précédentes, il s'agit là d'un repli modéré. Quant aux dépôts à terme, ils ont continué d'augmenter, affichant une croissance de 15,2 % (+CHF 76,9 milliards) qui demeure très élevée. Cela montre qu'ils conservent leur attrait dans un contexte où les taux d'intérêt, malgré les récentes baisses, restent positifs.

4. Gestion de fortune

En 2023, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse se sont établis à CHF 8 391,7 milliards, en hausse de 6,9 % par rapport à 2022. Cette progression reflète l'intérêt accru pour les obligations ainsi que le redressement des marchés d'actions. Le niveau record de 2021 n'a toutefois pas été atteint.

Les actifs sous gestion de la clientèle suisse et de la clientèle domiciliée à l'étranger ont augmenté de respectivement CHF 395,1 milliards et CHF 149,8 milliards en 2023. Il en est résulté une solide progression des actifs sous gestion dans les banques en Suisse, à +6,9 %. Les portefeuilles de titres, en reprenant des couleurs, ont été le principal moteur de cette évolution. Ils se sont inscrits en hausse de 5,2 % et ont ainsi regagné environ un tiers du terrain perdu en 2022. Ils constituaient de loin la majeure partie des actifs sous gestion en 2023, à environ 86 %. Les postes moins importants, comme les dépôts fiduciaires et les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue, ont suivi la même trajectoire à respectivement +10,7 % et +20,4 %. La structure des portefeuilles en dépôt par monnaies est restée inchangée par rapport à 2022. En 2023, le franc suisse était toujours la principale monnaie de placement, avec une part de plus de 50 %. Depuis 2013, les actifs sous gestion ont globalement progressé au fil des années, avant de connaître un coup d'arrêt en 2022. Mais dès 2023, ils ont rebondi et compensé la moitié de la baisse enregistrée l'année précédente.

4.1 Evolutions en 2023

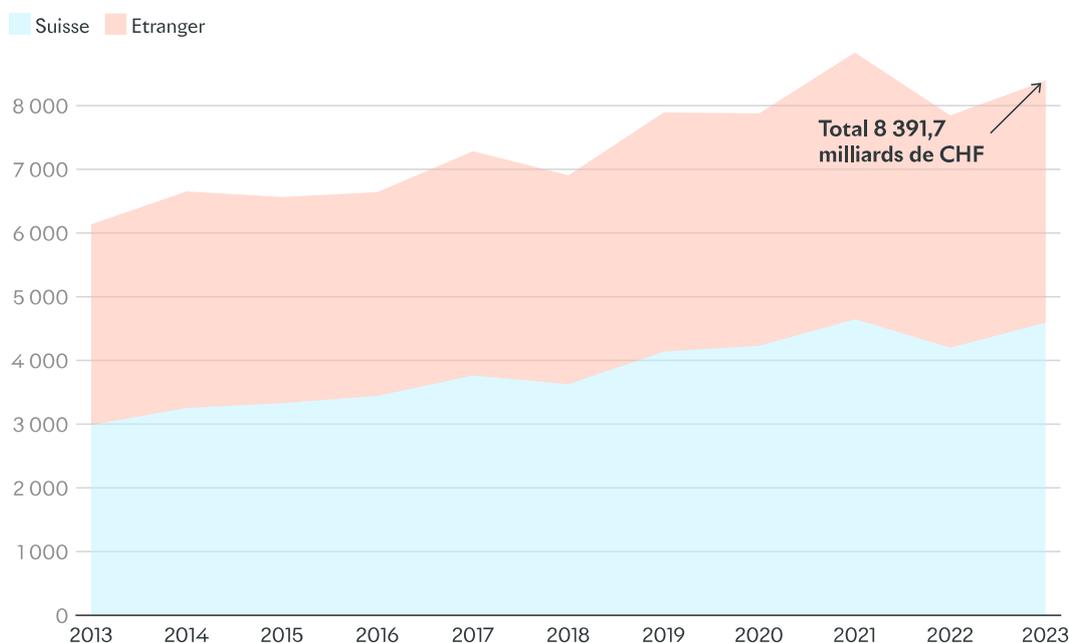
Actifs sous gestion en Suisse et à l'étranger

En 2023, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse se sont inscrits en hausse, à CHF 8 391,7 milliards (+6,9 %). Cette hausse concerne tant les actifs de la clientèle nationale que ceux de la clientèle étrangère. Elle provient pour environ deux tiers de l'augmentation des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de client.e.s.

Graphique 19

Actifs sous gestion en Suisse selon la provenance des client.e.s

En milliards de CHF



Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

Les actifs sous gestion se composent des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de client.e.s (CHF 7 195,4 milliards), des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue (CHF 972,7 milliards) ainsi que des engagements fiduciaires (CHF 223,6 milliards). En 2023, les portefeuilles de titres ont augmenté d'environ CHF 358,3 milliards par rapport à 2022, en raison principalement du regain d'intérêt pour les obligations et du redressement des marchés boursiers. Le SMI a gagné environ 4 % en 2023, après une chute de 17 % en 2022. Les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue (+20,4 %) et les engagements fiduciaires (+10,7 %) ont également enregistré une croissance nette.

Les portefeuilles de titres constituaient de loin la majeure partie des actifs sous gestion en 2023, à environ 86 %, et ils ont été aussi le principal moteur de la croissance. Considérés sur une longue période et globalement, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse ont enregistré une solide progression. Certes, après la crise financière et économique de 2008, ils se sont fortement contractés, et les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de client.e.s, en particulier, ont subi de lourdes pertes en raison de la chute des cours de Bourse. Mais à partir de 2013, où ils s'établissaient à CHF 6 138,0 milliards, les actifs sous gestion ont progressivement repris des couleurs pour atteindre CHF 8 833,2 milliards en 2021, avant d'être ramenés brutalement à CHF 7 846,8 milliards en 2022 sous l'effet d'une évolution boursière défavorable. Dès 2023, l'intérêt accru pour les obligations dû à la hausse des taux d'intérêt, conjugué à la reprise boursière, leur a permis de rebondir à CHF 8 391,7 milliards et de regagner ainsi la moitié du terrain perdu.

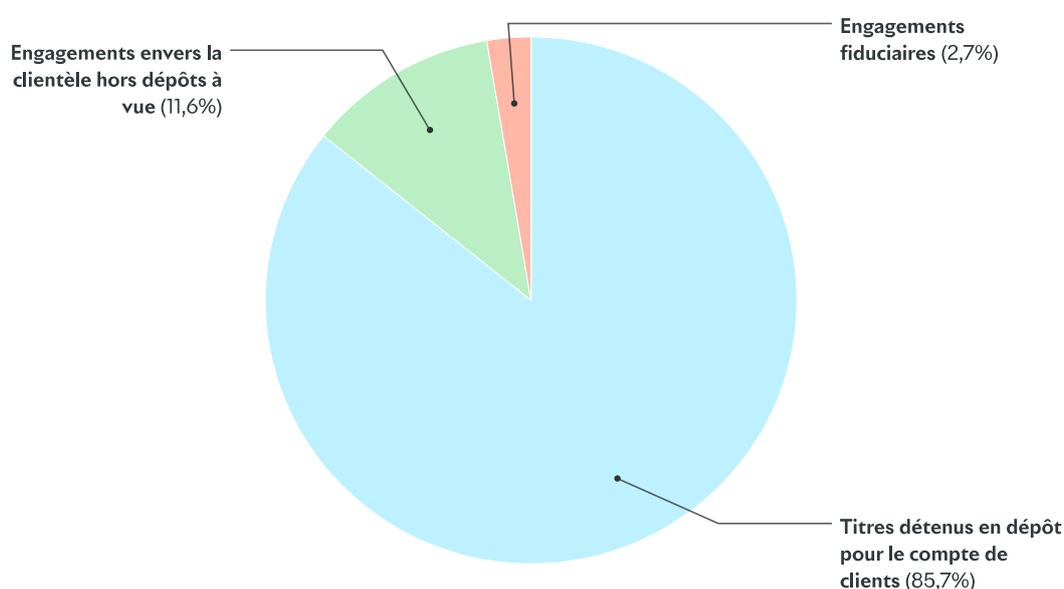
Dans une perspective longue, on observe un déclin de la part de la clientèle étrangère dans les actifs sous gestion. Entre 2013 et 2023, celle-ci est passée de 51,3 % à 45,2 %. Il y a à cela plusieurs facteurs

• Swiss Banking

explicatifs, dont l'effet monétaire. La clientèle étrangère détient une part d'actifs libellés en euros et en dollars américains nettement plus importante que celle de la clientèle suisse. Or les parts dans les actifs sous gestion sont calculées en francs suisses, de sorte que si le franc suisse s'apprécie, la part de la clientèle étrangère baisse par rapport à celle de la clientèle suisse. Malgré ce déclin relatif, en chiffres absolus, les actifs sous gestion de la clientèle étrangère ont augmenté de CHF 645,1 milliards (+20,5 %) entre 2013 et 2023.

Graphique 20

Composition des actifs sous gestion, fin 2023



Graphique: Association suisse des banquiers - Source: Banque nationale suisse

En 2023, la Suisse a conservé sa place de numéro un mondial en matière de gestion de fortune transfrontalière pour le compte de la clientèle privée. Les portefeuilles se sont inscrits en hausse de 4,8% par rapport à l'année précédente, à CHF 2 205,7 milliards (hors effets de change).

Portefeuilles de titres

Les portefeuilles de titres constituent la majeure partie des actifs sous gestion. Malgré la politique monétaire plus restrictive menée par les banques centrales face à la hausse de l'inflation et en dépit des risques géopolitiques, la remontée des cours de Bourse a été forte en 2023, notamment du côté des indices technologiques. Sous l'effet combiné de taux d'intérêt élevés et d'un solide marché boursier, les investisseuses et les investisseurs ont étoffé leurs portefeuilles d'obligations comme leurs portefeuilles d'actions, d'où une augmentation de 5,2 % des portefeuilles de titres.

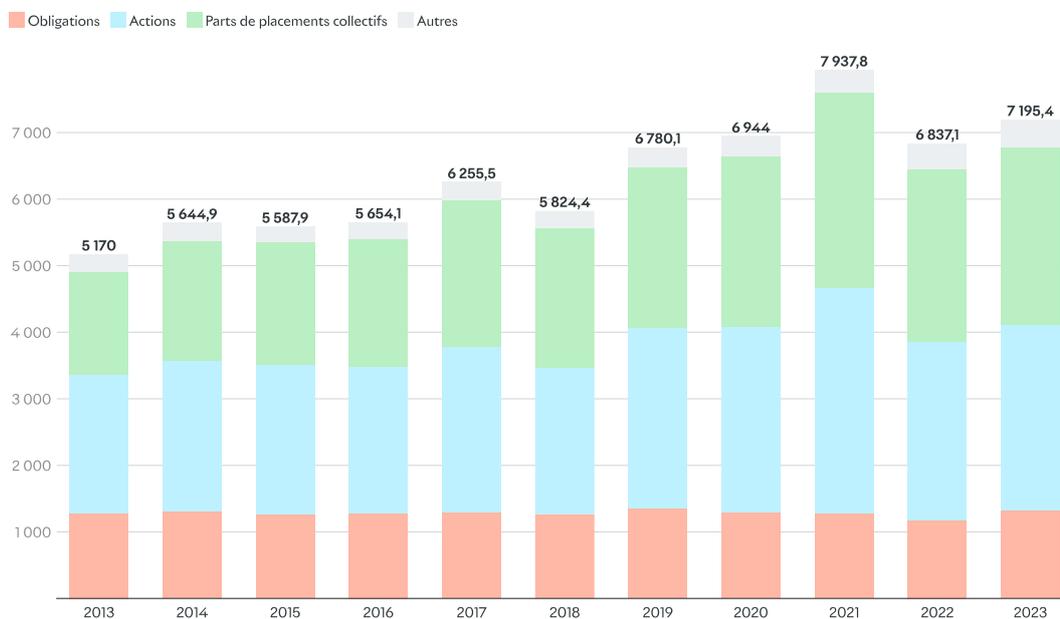
Si les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de client.e.s ont augmenté de 5,2 % en 2023, c'est avant tout grâce à l'évolution favorable des marchés boursiers. Ces derniers ont su faire face aux taux d'inflation élevés à travers le monde, à la politique monétaire plus restrictive qui s'en est suivie de la part des banques centrales ainsi qu'aux incertitudes géopolitiques. Entre le début et la fin de l'année 2023, le SMI a gagné 408 points (+4 %) – et ce n'est rien par rapport aux indices technologiques: le NASDAQ 100, par exemple, a affiché une hausse historique de 53,8 % en 2023. Les innovations technologiques, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle, ont entraîné pour certains titres technologiques une véritable explosion des cours. On distingue quatre types de portefeuilles de titres: «Actions», «Parts de placements collectifs», «Obligations» et «Autres». La hausse des cours de Bourse s'est répercutée en partie sur les portefeuilles de type «Actions», qui ont augmenté de 4,1 % en 2023 pour s'établir à CHF 2 776,6 milliards. Ils sont toutefois loin d'avoir retrouvé leur niveau record de 2021 (CHF 3 375,7 milliards). Les portefeuilles de type «Obligations» ont été encore plus dynamiques et ont atteint CHF 1 331,3 milliards, soit une augmentation de CHF 146,1 milliards (+12,3 %) par rapport à 2022. Ils sont à l'origine de 40,1 % de l'augmentation totale des portefeuilles de titres en 2023. La hausse des taux d'intérêt et les incertitudes du moment ont permis aux obligations de regagner en popularité, inversant ainsi la tendance négative observée depuis 2019. Au cours de la dernière décennie, ce sont toutefois les portefeuilles de type «Actions» qui ont joué un rôle moteur dans l'évolution des portefeuilles de titres. Entre 2013 et 2023, ils ont progressé de 33,4 %, contre seulement 4,2 % pour les portefeuilles de type «Obligations». Ils constituent aujourd'hui la part la plus importante des portefeuilles de titres, à 38,6 %.

Outre les obligations, le franc suisse a suscité un regain d'intérêt en 2023. Il s'est fortement apprécié en cours d'année, tant par rapport à l'euro (+5,7 %) que par rapport au dollar américain (+9,9 %). Cette évolution souligne combien le franc suisse fait figure de monnaie refuge en période d'incertitude mondiale et d'inflation accrue.

Graphique 21

Portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de client.e.s par types

En milliards de CHF



Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

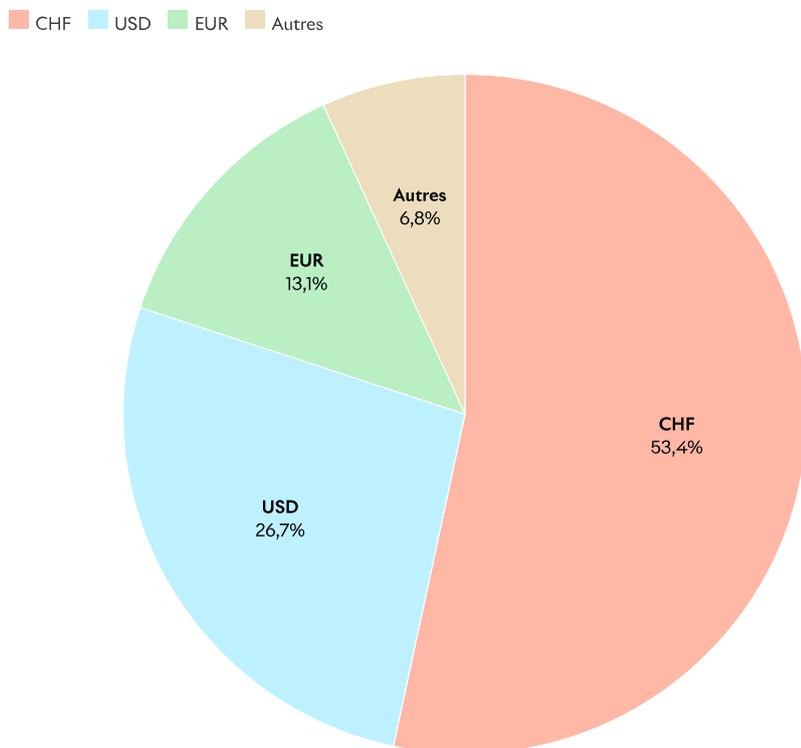
Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies

La structure des portefeuilles en dépôt par monnaies est restée stable par rapport à 2022. Fin 2023, plus de la moitié des portefeuilles en dépôt étaient libellés en francs suisses. Un quart d'entre eux étaient libellés en dollars américains, tandis que l'euro et les autres monnaies représentaient un peu moins de 20%.

La part du franc suisse dans les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de client.e.s a légèrement augmenté en 2023 pour s'établir à 53,4 %. Le franc suisse est donc resté la principale monnaie de placement. Les parts respectives des autres monnaies, elles aussi, n'ont que faiblement varié: celle du dollar américain a augmenté de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2022, tandis que celle de l'euro est restée stable. Si environ deux tiers des titulaires de dépôts libellés en francs suisses étaient suisses en 2023, la situation était inversée pour le dollar américain et l'euro: environ deux tiers des titulaires de dépôts libellés dans ces monnaies étaient étrangers.

Graphique 22

Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies, fin 2023



Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

4.2 Hausse marquée des actifs sous gestion au premier semestre 2024

Sur les premiers mois de l'année 2024, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse ont enregistré une hausse notable de 8,0 %. En milieu d'année 2024, ils ont franchi pour la première fois la barre des CHF 9 000 milliards. Cette hausse s'explique au premier chef par une évolution du marché favorable aux portefeuilles d'actions, qui ont été les principaux contributeurs à l'augmentation de 7,7 % des portefeuilles de titres.

Le relâchement de la pression inflationniste et le redressement des marchés d'actions au cours des premiers mois de 2024 ont eu des effets sensibles sur les actifs sous gestion dans les banques en Suisse. Fin mai 2024, ces derniers s'établissaient pour la première fois au-dessus de la barre des CHF 9 000 milliards, en hausse de 8,0 % par rapport à la fin de l'année 2023. Cette forte progression concerne tant les actifs de la clientèle domiciliée en Suisse que ceux de la clientèle domiciliée à l'étranger. Elle s'explique par l'évolution favorable des marchés d'actions et par l'augmentation corrélative des portefeuilles de titres (+7,7 %, soit +CHF 555 milliards). Les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue se sont inscrits en hausse de CHF 94 milliards (+9,5 %) sur les premiers mois de 2024 – une hausse portée par les engagements envers la clientèle en Suisse (+CHF 78 milliards, soit +10,8 %), tandis que ceux envers la

clientèle à l'étranger ont été légèrement moins dynamiques (+CHF 16 milliards, soit +5,9 %). Quant aux engagements fiduciaires, ils ont augmenté de CHF 20 milliards (+9,0 %). Après la reprise définitive de Credit Suisse en 2023 et compte tenu des évolutions positives des marchés, les actifs sous gestion sont restés sur une trajectoire fortement ascendante, ce qui montre que la place bancaire suisse est robuste et continue d'inspirer confiance à la clientèle.

5. Emploi dans les banques suisses

A la fin de l'année 2023, les banques employaient en Suisse 93 299 personnes (en équivalents plein temps), soit 1 280 de plus que fin 2022. Le taux de chômage dans le secteur financier s'établissait au même niveau que dans l'économie globale et en légère hausse par rapport à 2022, à 2,3 %.

5.1 Evolutions en 2023

Les effectifs continuent d'augmenter dans le secteur bancaire. A la fin de l'année 2023, ils s'établissent à 93 299 personnes, en hausse de 1,4 % sur une année. Le taux de chômage dans le secteur financier se situait précisément au niveau de la moyenne suisse, à 2,3 %.

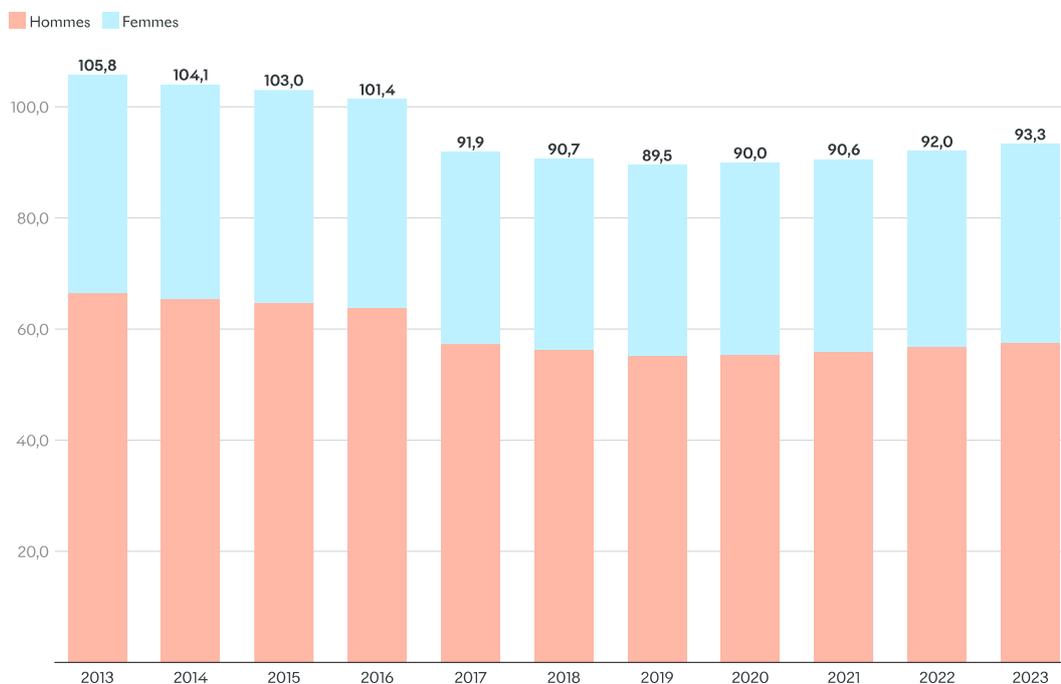
Fin 2023, les banques employaient en Suisse 93 299 personnes (en équivalents plein temps), ce qui représente 1 280 postes de plus (+1,4 %) sur une année. Après une période d'érosion continue, les effectifs dans le secteur bancaire se sont ainsi accrus pour la quatrième année consécutive et ont dépassé leur niveau de 2017. En décembre 2023, selon le [Secrétariat à l'économie \(SECO\)](#), le taux de chômage dans le secteur financier était en moyenne de 2,3 % et se situait ainsi au même niveau que dans l'économie globale. Fin 2023, on comptait 2 752 chômeuses et chômeurs inscrits relevant du secteur bancaire, soit 370 de plus qu'une année auparavant.

La création de 1 280 postes en 2023 confirme les prévisions optimistes qui ressortaient de l'enquête de l'ASB sur l'emploi dans les banques en Suisse réalisée l'année dernière. Plus de la moitié des banques interrogées tablaient en effet sur des effectifs stables et un peu plus d'un tiers sur des effectifs en hausse. Malgré la reprise de Credit Suisse par UBS, l'évolution de l'emploi dans le secteur bancaire suisse apparaît solide. En raison de la hausse des effectifs, les charges de personnel ont augmenté de CHF 1,4 milliard par rapport à 2022. En ce qui concerne la répartition selon le genre au sein du personnel bancaire, la part des femmes est restée stable par rapport à 2022 et s'établissait en 2023 à 38,4 % (35 827 équivalents plein temps). En cours d'année, 563 femmes et 717 hommes sont venus compléter les effectifs. Sur la dernière décennie, la part des femmes s'est légèrement accrue, mais elle est restée globalement stable.

Graphique 23

Effectifs des banques en Suisse

En milliers d'équivalents plein temps



Nota concernant l'année 2017: effet exceptionnel résultant d'un transfert de personnel effectué par une grande banque vers une société de services intragroupe.

Graphique: Association suisse des banquiers · Source: Banque nationale suisse

5.2 Stabilité de l'emploi bancaire en Suisse après la reprise de Credit Suisse

L'emploi bancaire en Suisse est stable. Les effectifs sur le territoire national sont restés quasiment inchangés au premier semestre 2024 (-0,1 %). La baisse de 1,3 % des effectifs globaux est donc imputable presque exclusivement aux effectifs à l'étranger, dont l'évolution négative persiste. Les perspectives d'ici la fin de l'année sont modérément optimistes.

Selon l'enquête annuelle de l'ASB sur l'emploi dans les banques suisses, les effectifs en Suisse sont restés quasiment inchangés (-0,1 %, soit -38 postes) entre fin 2023 et juin 2024. En revanche, les effectifs à l'étranger se sont sensiblement réduits sur la même période. On a compté 2 924 entrées pour 5 369 sorties (en équivalents plein temps), ce qui représente une baisse de 2,9 %. La réduction du personnel à l'étranger, déjà observée en 2023, se confirme donc.

Graphique 24

Evolution du total des effectifs en Suisse et à l'étranger

En équivalents plein temps	Evolution au premier semestre 2024			
	Variation nette	Variation en %	Entrées	Sorties
Suisse	-38	-0.1%	3953	3991
Etranger	-2445	-2.9%	2 924	-5 369

Nota: nombre de réponses: 115; nombre de banques interrogées: 211. Les effectifs selon l'enquête de l'ASB ne correspondent pas à ceux résultant des statistiques de la BNS. Cet écart s'explique notamment par le taux de retour à l'enquête de l'ASB. Les 115 réponses reçues émanent d'établissements représentant 90 % du total des bilans de toutes les banques en Suisse.

Tableau: Association suisse des banquiers · Source: enquête de l'Association suisse des banquiers (2024)

Perspectives modérément optimistes d'ici la fin de l'année

Sur les 211 banques interrogées par l'ASB dans le cadre de son enquête, 105 se sont prononcées sur l'évolution de l'emploi attendue d'ici la fin de l'année. Une bonne moitié d'entre elles table sur des effectifs stables, environ un tiers sur des effectifs en hausse et à peu près une banque sur dix s'attend à des effectifs en baisse. Cette anticipation est légèrement en deçà de celle exprimée il y a un an pour la fin de 2023. C'est la première fois depuis 2019 que la part des banques prévoyant une évolution négative de l'emploi augmente légèrement. Néanmoins et dans l'ensemble, l'appréciation de la situation peut être considérée comme optimiste en comparaison pluriannuelle. Environ 92 % des banques interrogées tablent toujours sur une évolution stable ou haussière de l'emploi d'ici la fin de l'année. Sur la dernière décennie, la part des banques anticipant une augmentation des effectifs n'a été supérieure qu'à deux reprises.

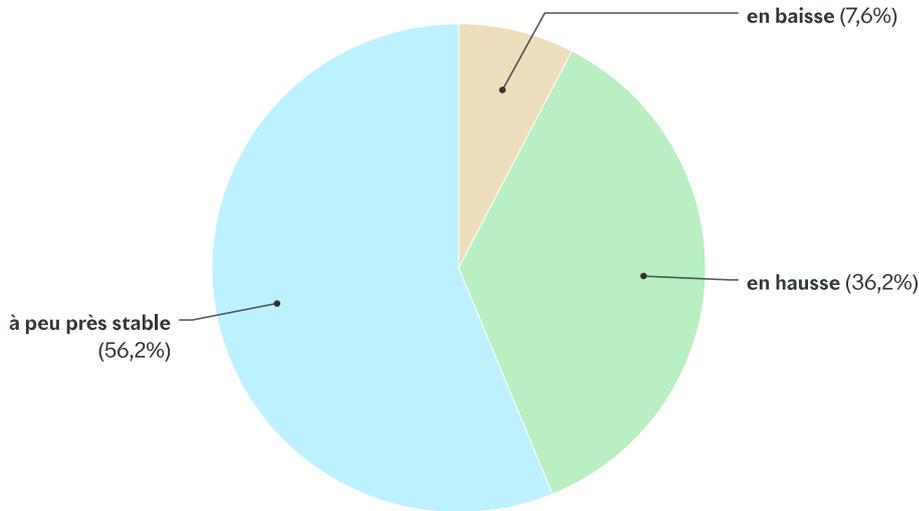
Comme ceux de 2023, les résultats de l'enquête 2024 sont à interpréter avec prudence pour ce qui concerne les prévisions d'emploi en Suisse, car ils font abstraction de l'estimation d'UBS après la reprise de Credit Suisse. On ignore pour l'heure dans quelle mesure d'éventuelles suppressions de postes au sein des grandes banques pourront être compensées par d'autres banques suisses à plus ou moins long terme.

L'[indice du marché de l'emploi dans le secteur bancaire](#) confirme les résultats de l'enquête de l'ASB. Le nombre des postes vacants ainsi que le nombre des employé.e.s ont légèrement baissé entre le premier et le deuxième trimestre 2024, tandis que le nombre des chômeurs/-euses inscrit.e.s a légèrement augmenté. L'indice reste toutefois positif en ce qui concerne l'indicateur des prévisions d'emploi, puisque les banques qui souhaitent créer des postes au prochain trimestre sont également majoritaires dans cette analyse. La part des banques connaissant des difficultés de recrutement en raison de la pénurie de main d'œuvre reste élevée, à 40 %.

Graphique 25

Evolution de l'emploi attendue au second semestre 2024

Parts en % de toutes les réponses



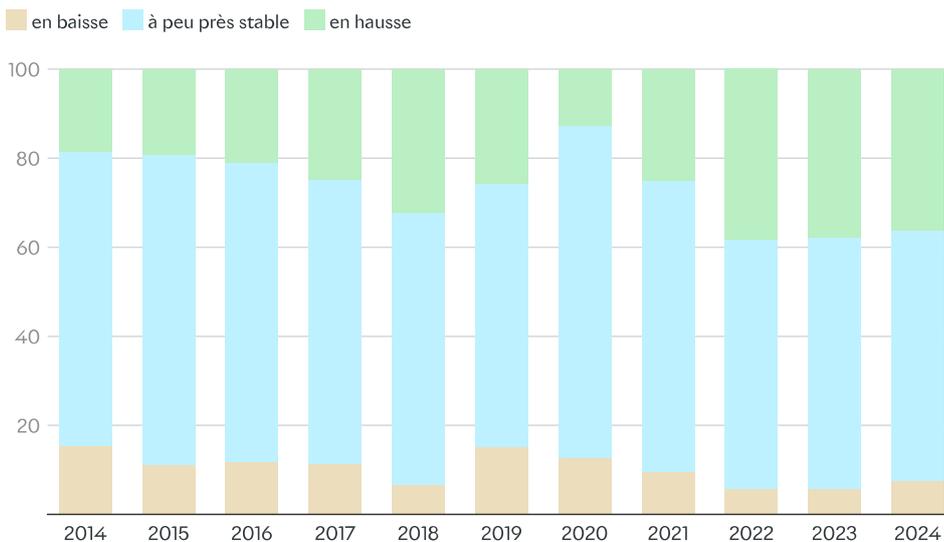
Nota: nombre de réponses: 105; nombre de banques interrogées: 211

Graphique: Association suisse des banquiers - Source: enquête de l'Association suisse des banquiers (2024)

Graphique 25

Résultats de l'enquête sur les prévisions d'emploi pour le second semestre 2024

En % de toutes les réponses



Nota: nombre de réponses: 105; nombre de banques interrogées: 211. Le total peut être inégal à 100 % en raison des effets d'arrondi.

Graphique: Association suisse des banquiers - Source: enquête de l'Association suisse des banquiers (2024)

Swiss Banking

Hausse ou stabilité des effectifs en perspective dans divers domaines d'activité

Au-delà de la tendance générale, les banques ont aussi été interrogées sur leurs prévisions quant à l'évolution de l'emploi selon les domaines d'activité. L'analyse de leurs réponses montre que dans les domaines Retail Banking, Wealth Management et Logistique, la tendance est favorable puisque les banques prévoient en majorité une stabilisation voire une hausse des effectifs. En revanche, dans les domaines Asset Management institutionnel et Opérations de négoce, elles sont environ 90 % à penser que les effectifs n'évolueront pas d'ici la fin de l'année. Dans l'ensemble, ces prévisions sont légèrement en retrait par rapport à celles de 2023, mais elles restent optimistes. En dépit des écarts selon les domaines d'activité, l'enquête montre que les banques tablent globalement sur une évolution stable ou positive de l'emploi.

Graphique 27

Tendances de l'emploi au second semestre 2024



Nota: nombre de réponses: 105; nombre de banques interrogées: 211

Graphique: Association suisse des banquiers · Source: enquête de l'Association suisse des banquiers (2024)

Hausse du taux de chômage dans le secteur financier au premier semestre 2024

A la [fin de l'année 2023](#), selon le SECO, le taux de chômage dans le secteur financier était conforme à celui observé dans l'ensemble des branches économiques, à 2,3 %. Courant 2024, le premier a augmenté ([juin 2024](#): 2,6%), alors que le second est resté stable (juin 2024: 2,3 %). L'indice du marché de l'emploi dans le secteur bancaire confirme cet écart entre le secteur bancaire et l'économie globale. La pénurie de main d'œuvre reste plus forte dans le secteur bancaire que dans l'économie globale. Selon la statistique de l'emploi ([STATEM](#)), au premier trimestre 2024, on comptait 5 800 postes vacants dans l'ensemble du secteur financier.

• Swiss Banking

Bibliographie

Association suisse des banquiers (ASB)

«Stellungnahme der SBVg zum geplanten FINMA-Rundschreiben «Naturbezogene Finanzrisiken»» (position de l'ASB sur la future circulaire FINMA «Risques financiers liés à la nature»), mars 2024, document consulté le 13 juin 2024 sur https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/e/e/a/4/eea412a029f3db39cd6508c7b3c58dfc5c48f953/Stellungnahme%20der%20SBVg%20zum%20geplanten%20FINMA-Rundschreiben%20Naturbezogene%20Finanzrisiken%20%282024%29.pdf (en allemand uniquement)

«Les banques suisses saluent l'adoption du mandat de négociation entre la Suisse et l'UE», mars 2024, document consulté le 13 juin 2024 sur <https://www.swissbanking.ch/fr/actualites-et-positions/actualites/les-banques-suissees-saluent-ladoption-du-mandat-de-negociation-entre-la-suisse-et-lue>

«Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires», décembre 2023, document consulté le 13 juin 2024 sur https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/8/7/7/6/8776575f0528bc2e88898d521713f8a530e48c5f/2023_Directives-concernant-les-exigences-minimales_FR.pdf

«Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires», août 2019, document consulté sur https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/9/5/c/9/95c9c3cbf40cb4ad6a10be39d257713f1c169c6d/SBA_Directives_relatives_aux_exigences_minimales_pour_les_financements_hypoth%C3%A9caires_FR.pdf

«Directives concernant l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier», décembre 2023, document consulté le 13 juin 2024 sur https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/d/2/c/4/d2c44b0182d87f360a6edd30929a26eb91c2d58e/2023_Directives-sur-les-gages-immobiliers_FR.pdf

«Sanctions - Position de l'ASB», septembre 2023, document consulté le 13 juin 2024 sur https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/d/a/8/c/da8ce0eee233fa64d5b94eba1ed943494be717ca/Positionspapier-Sanktionen_FR.pdf

«EAR étendu aux crypto-actifs: quelles implications pour les banques?», mars 2024, document consulté le 13 juin 2024 sur <https://www.swissbanking.ch/fr/actualites-et-positions/actualites/insight-1-24-fr-ear-etendu-aux-crypto-actifs-queelles-implications-pour-les-banques>

Banque centrale européenne (BCE)

«Décisions de politique monétaire du 14 septembre 2023, du 11 avril 2024 et du 6 juin 2024», communiqués de presse, juin et juillet 2024

Banque nationale suisse (BNS)

«Portail de données de la Banque nationale suisse», juillet 2024

«Examen du 21 mars 2024 de la situation économique et monétaire. La Banque nationale assouplit sa politique monétaire et abaisse son taux directeur à 1,5 %», mars 2024

• Swiss Banking

«Examen du 20 juin 2024 de la situation économique et monétaire. La Banque nationale assouplit sa politique monétaire et abaisse son taux directeur à 1,25 %», juin 2024

«Rapport sur la stabilité financière 2024», juin 2024 (en anglais uniquement, avec un résumé en français)

«[Rapport de gestion 2022](#)», mars 2023

«[Rapport de gestion 2023](#)», mars 2024

Boston Consulting Group (BCG)

«Global Wealth Report 2024: The GenAI Era Unfolds», document consulté sur <https://www.bcg.com/publications/2024/global-wealth-report-the-gen-ai-era-unfolds> (en anglais uniquement)

Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies

«Vingt-huitième session, Questions relatives au Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement», rapport des co-coordonateurs, mars 2024

Conseil fédéral

«Message concernant la loi fédérale sur la transparence des personnes morales et l'identification des ayants droit économiques», mai 2024

«Rapport du Conseil fédéral sur la stabilité des banques», avril 2024

«Mandat de négociation définitif (selon la décision du Conseil fédéral du 8 mars 2024)», mars 2024

«Message concernant la loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques», 22 novembre 2023

Creditreform

[Firmen- und Privatkonkurse](#) (faillites d'entreprises et faillites personnelles), juillet 2024 (en allemand uniquement)

Employeurs Banques / BSS

[Indice du marché de l'emploi dans le secteur bancaire](#), juillet 2024

Federal Reserve (Fed)

«FOCM statement and implementation note», juin 2022, juillet 2023, mai 2024, juin 2024, juillet 2024

FINMA

«Monitoring FINMA des risques 2023», novembre 2023

«Communication FINMA sur la surveillance 03/2024 - Enseignements tirés de l'activité de surveillance des cyberrisques, précisions sur la communication FINMA sur la surveillance 05/2020 et sur les cyberexercices fondés sur des scénarios», juin 2024

• Swiss Banking

Fonds monétaire international (FMI)

«Rapport sur la stabilité financière dans le monde», avril 2023

«Rapport sur la stabilité financière dans le monde», avril 2024

«Perspectives de l'économie mondiale», avril 2024

«Perspectives de l'économie mondiale», juillet 2024

Office fédéral du logement (OFL)

[Evolution du taux de référence et du taux d'intérêt moyen](#)

Office fédéral de la statistique (OFS)

«Indice suisse des prix à la consommation», juillet 2024

«Statistique de l'emploi (STATEM)», 2024, document consulté sur <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/industrie-services/entreprises-emplois/statistique-emploi.html>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

«Cadre de déclaration des crypto-actifs et modifications de la Norme commune de déclaration», octobre 2022, document consulté le 13 juin 2024 sur <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/echange-de-renseignements-fiscaux/cadre-de-declaration-des-crypto-actifs-et-modifications-de-la-norme-commune-de-declaration.pdf>

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

«Tendances conjoncturelles», hiver 2023/2024, printemps 2024, été 2024

«[La situation sur le marché du travail](#)», publication mensuelle, 2024

Swiss Finance Institute (SFI)

«Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI) 2024», SFI Public Discussion Note (en anglais uniquement)